



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

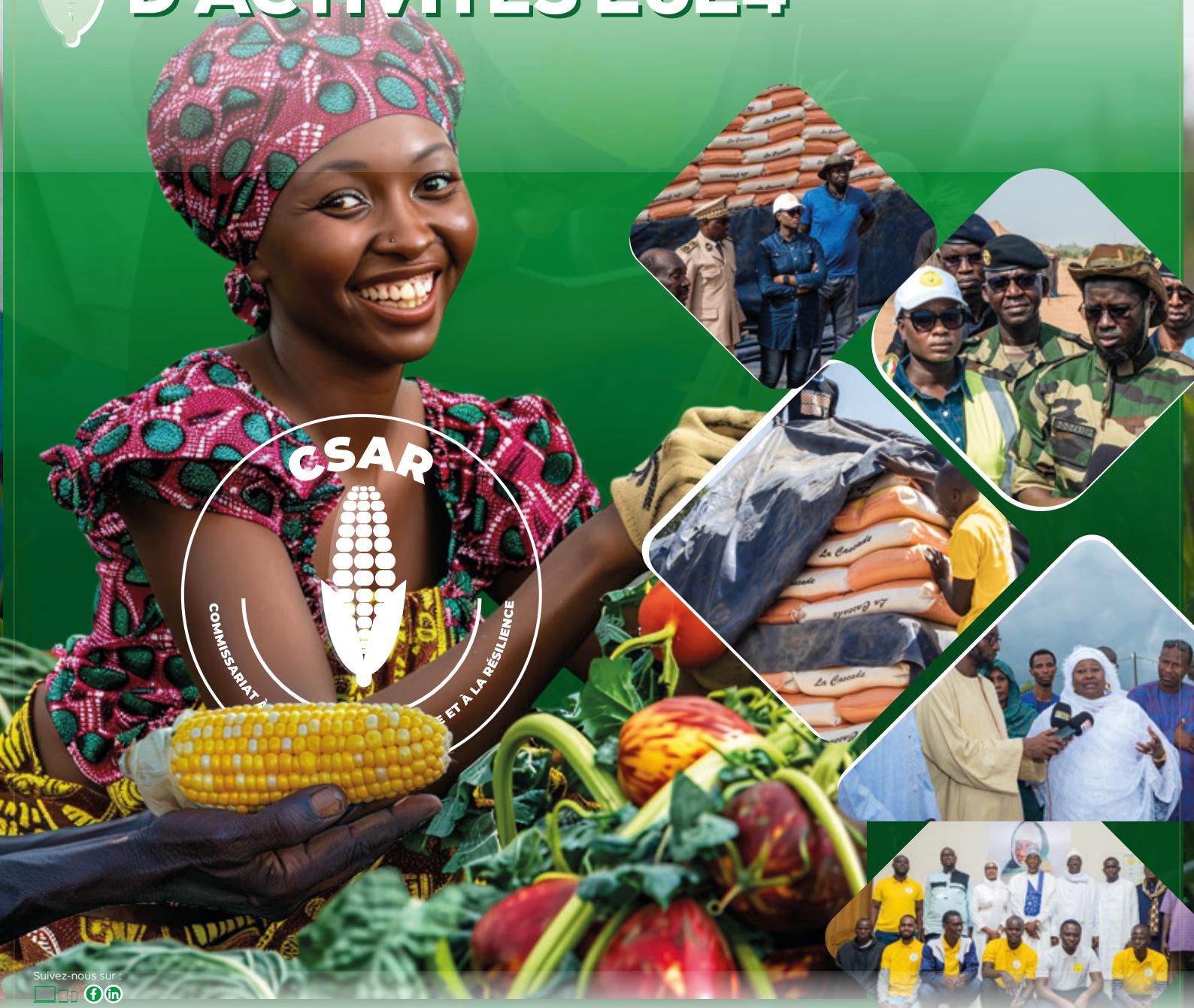


Ministère de la Famille et des Solidarités

Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2024





**Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience
(CSAR)**

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2024



Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience
(CSAR)

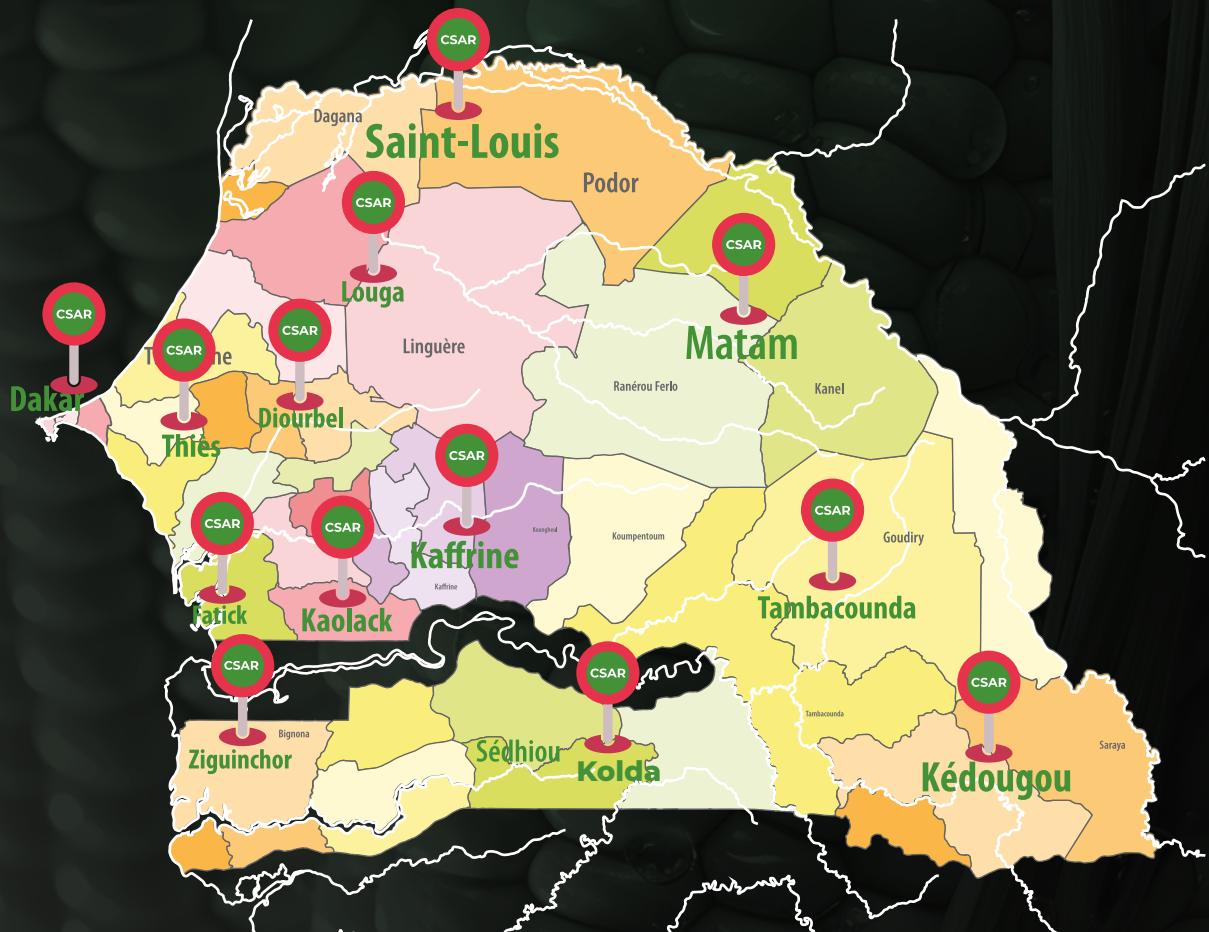
Suivez-nous sur :





CSAR

COMMISSARIAT À LA SECURITÉ
ALIMENTAIRE ET À LA
RÉSILIENCE



Nos Zones d'INTERVENTION



MOT INTRODUCTIF DE MADAME MAIMOUNA DIEYE

Le Sénégal est à la croisée des chemins après 64 ans d'indépendance au cours desquels le pays a mis en place plusieurs documents de politique économique et sociale pour prendre en charge son développement.

En dépit de tous ces plans et programmes qui se sont succédé, les résultats n'ont pas été à la hauteur des ambitions du pays, avec un taux de croissance moyen d'environ 3,2% sur la période 1960-2023. L'économie a été marquée par la prédominance d'**un secteur primaire qui n'a pas réussi à tirer la croissance et assurer un développement inclusif et durable**. L'objectif de sécurité alimentaire n'a toujours pas été atteint.

Ainsi, l'avènement de la troisième alternance en 2024, avec l'accession à la magistrature suprême, de son **Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE**, constitue une bonne opportunité pour le **Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR)**, de relever des défis importants en matière de sécurité alimentaire et de résilience en faveur des groupes vulnérables.

Dans ce cadre, le **Ministère de la Famille et des Solidarités (MFS)**, assurant la tutelle technique du CSAR, se félicite des résultats importants réalisés, en si peu de temps, dans un contexte très particulier marqué par l'installation du nouveau régime et les mesures de redressement des finances publiques.

En perspective de l'année 2025, le MFS à travers sa vision stratégique et ses grandes orientations de sa **Politique sectorielle axée sur la famille, la solidarité nationale et l'équité sociale et territoriale sur la période 2025-2029**, s'engage à accompagner le CSAR pour parachever son évolution institutionnelle et renforcer ses moyens d'intervention afin de développer des activités de résilience et répondre plus efficacement aux nouveaux défis sociaux et aux attentes des citoyens.

Enfin, je ne saurais terminer mon propos sans **féliciter et encourager Madame Marieme Soda NDIAYE, Directeur général du CSAR et son équipe**, en les exhortant à renforcer le partenariat et à poursuivre les efforts pour un travail bien fait, précis et efficient à la satisfaction des populations sénégalaises.

Ensemble, pour une sécurité alimentaire durable, dans un Sénégal juste, souverain et prospère !

Le Ministre
Maimouna DIEYE



MOT INTRODUCTIF DE MADAME MARIEME SODA NDIAYE

Directrice Générale du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR)

L'année 2024 a marqué une étape déterminante pour le **Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR)**, une année de transition et de défis, mais aussi d'opportunités pour renforcer notre engagement en faveur de la sécurité alimentaire et de la résilience des populations vulnérables.

Ma **prise de fonction en juin 2024** a coïncidé avec la relance effective des activités du CSAR, après une période d'ajustements institutionnels. Dès lors, nous avons mis tout en œuvre pour assurer la mise en place des programmes stratégiques et garantir la continuité des missions essentielles du CSAR. Grâce à une mobilisation rapide des équipes et une coordination renforcée avec nos partenaires, nous avons pu **réaliser des interventions majeures**, notamment en matière d'**assistance alimentaire**, de **gestion des stocks de sécurité**, et de **suivi des marchés agricoles**.

Au-delà de ces actions d'urgence, notre priorité demeure le renforcement des capacités du CSAR pour **anticiper et prévenir les crises alimentaires**. L'année 2024 a ainsi mis en lumière les **défis persistants** :

- **Un déficit en ressources humaines et logistiques**, qui limite notre capacité d'action sur le terrain ;
- **Des infrastructures de stockage nécessitant des réhabilitations** pour garantir une meilleure gestion des stocks stratégiques ;
- **L'absence d'un dispositif pleinement opérationnel pour la résilience**, alors même que le besoin est crucial pour réduire la dépendance des ménages à l'aide alimentaire d'urgence.

Face à ces enjeux, **l'année 2025 devra être celle de l'action et de la transformation**, avec un accent mis sur quatre priorités :

1. **Le renforcement institutionnel du CSAR**, pour améliorer notre efficacité opérationnelle et optimiser la gestion de nos ressources.
2. **Le déploiement effectif des programmes de résilience**, en particulier à travers le **Projet PASAR**, afin de développer des solutions durables pour la sécurité alimentaire.
3. **Une coopération renforcée avec nos partenaires nationaux et internationaux**, pour garantir un financement plus stable et une mutualisation des efforts en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire.
4. **La Reconstitution du Stock national de sécurité alimentaire du Sénégal**

Ce rapport annuel est bien plus qu'un bilan : il est un **outil de réflexion et de projection vers l'avenir**. Il traduit la volonté du CSAR de **s'imposer comme un acteur clé de la sécurité alimentaire et de la résilience au Sénégal**, en capitalisant sur ses acquis et en corrigeant ses insuffisances.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude aux **autorités**, à **l'ensemble des équipes du CSAR**, ainsi qu'à nos **partenaires techniques et financiers**, dont l'engagement à nos côtés a été décisif pour mener à bien nos missions en 2024.

Ensemble, poursuivons notre engagement pour une sécurité alimentaire durable et résiliente au service des populations sénégalaises.

Marieme Soda NDIAYE
Directrice Générale, CSAR

SOMMAIRE

Table des matières

MOT INTRODUCTIF DE MADAME MARIEME SODA NDIAYE	2
SIGLES ET ACRONYMES :	7
RÉSUMÉ DU RAPPORT ANNUEL 2024 DU CSAR	9
I. INTRODUCTION	12
II. PRÉSENTATION DU CSAR	12
II.1. Missions du CSAR.....	12
II.2. Organisation du CSAR	13
III. RESSOURCES DU CSAR.....	14
III.1. Ressources humaines	14
III.1.1 – Situation du personnel par catégorie	14
III.1.2 - Situation de l'effectif par tranches d'âge.....	16
III.1.3 – Catégorie et niveau de formation du personnel	16
III.1.4 Déficit de Personnel	17
III.2. Ressources logistiques du CSAR	18
III.2.1. Le Parc de véhicules légers fonctionnels	18
III.2.2. Le parc de véhicules lourds fonctionnels	18
III.2.3. Les infrastructures de stockage	19
III.3. La gestion des stocks alimentaires.....	19
III.3.1. Les entrées en 2024	19
III.3.2. La situation des stocks au 07 février 2025	19
III.3.3. La Situation des stocks de dattes	20
III.4. Les ressources financières du CSAR.....	20
IV. COORDINATION ET PILOTAGE	20
V. LES ACTIVITÉS DÉROULÉES	21
V.1. Le suivi et la mise en œuvre des activités de sécurité alimentaire	21
V.1.1. L'assistance alimentaire.....	22
V.1.1.1. Appui aux cérémonies religieuses (AVCR)	22
V.1.1.2. Appui aux ménages et personnes victimes de choc.....	26
V.1.2. Le suivi des marchés avec le SIM.....	29
V.1.2.1. Situation globale des marchés	29
V.1.2.2. Situations des marchés ruraux	29
V.1.2.3. Situation des marchés de consommation et de regroupement.....	31
V.1.2.4. Les flux des produits alimentaire	34
V.2. Le suivi et la mise en œuvre des activités de Résilience.....	34

VI. EXÉCUTION DU BUDGET DE 2024	35
VI.1. Virements de crédits	35
VI.2. Réaménagement budgétaire 2024.....	35
VI.3. Suivi budgétaire	36
VI.4. Régies d'avances.....	36
VI.5. Situation des matières.....	37
VI.5.1. Carburant	37
VI.5.2. Matériels et Mobiliers de bureau.....	37
VI.6. Protocoles et conventions de partenariats techniques et financiers	37
VI.6.1. Le KR (Aide alimentaire du Japon)	38
VI.6.2. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM)	39
VI.6.3. Le Royaume d'Arabie Saoudite.....	39
VI.6.4. L'ARAA (Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation).....	39
VII. PERSPECTIVES POUR 2025.....	40
VIII. COOPÉRATION ET PARTENARIAT	42
IX. RECOMMANDATIONS	49
X. CONCLUSION	49
XI. ANNEXES.....	51

Listes des tableaux :

<u>Tableau 1</u> : Situation du personnel par catégorie et par région au 31 décembre 2024.....	15
<u>Tableau 2</u> : Répartition du personnel par statut et par sexe.....	15
<u>Tableau 3</u> : Niveau de formation des agents du CSAR	17
<u>Tableau 4</u> : Répartition du personnel par fonction du CSAR	18
<u>Tableau 5</u> : Situation des entrées en riz de 2024.....	20
<u>Tableau 6</u> : Situation du stock de Sécurité du CSAR à la date du 07/02/2025.....	20
<u>Tableau 7</u> : Situation des dattes	21
<u>Tableau 8</u> : Budget du CSAR en 2024.....	21
<u>Tableau 9</u> : Quantité de riz distribué pour le Magal.....	24
<u>Tableau 10</u> : Quantité de riz distribué par région pour le Gamou.....	25
<u>Tableau 11</u> : Synthèse de l'AVCR.....	27
<u>Tableau 12</u> : Bilan de l'assistance alimentaire aux ménages victimes de chocs.....	27
<u>Tableau 13</u> : Bilan global de l'assistance alimentaire.....	28
<u>Tableau 14</u> : Situation des régies en 2024.....	37
<u>Tableau 15</u> : Situation du carburant en 2024.....	38

Tableau 16 : Situation du compte du fonds de contrepartie39

Listes des graphiques :

Graphique 1 : Diagramme de représentation de l'effectif par sexe, par statut d'emploi et type de contrats.....16

Graphique 2 : Diagramme de représentation par tranche d'âge des agents du CSAR.....17

Graphique 3 : Evolution du prix au producteur des céréales locales en FCFA.....31

Graphique 4 : Evolution du prix au producteur des légumineuses en FCFA.....31.

Graphique 5 : Evolution du prix de détail des céréales en F CFA.....33

Graphique 6 : Evolution du prix de détail des légumineuses en FCFA.....33

Graphique 7 : Evolution du prix de détail des légumes en FCFA.....34



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2024



SIGLES ET ACRONYMES :

ADL : Agence de Développement Local

ANSO : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

ARAA : Agence Régionale pour l’Agriculture et l’Alimentation

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

AVCR : Appui en Vivre au Cérémonies Religieuses

USAID : Agence des Etats Unis pour le Développement International

CA : Conseil d’Administration

CAI : Cellule Audit Interne

CC : Comité Consultatif

CFA : Communauté Financière Afrique

CCG : Cellule Contrôle de Gestion

CI : Cellule Informatique

CPM : Cellule Passation des Marchés

CSAR : Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience

DFC : Direction Financière et de la Coopération

DG : Direction Générale

DGPSN : Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale

DPSE : Direction de la Planification et du Suivi Evaluation

DSAR : Direction de la Sécurité Alimentaire et de la Résilience

DRH : Direction des Ressources Humaines

DTL : Direction Technique et Logistique

FONGIP : Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires

MAC : Maison d’Arrêt et de Correction

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PTAB : Plan de Travail Annuel Budgétisé

PTF : Partenaire Technique et Financier

MFS : Ministère de la Famille et des Solidarités

MFB : Ministère des Finances et du Budget

UE : Union Européenne

USA : les Etats Unis d'Amérique

SG : Secrétaire Général

SIM : Système d'Information sur les Marchés



RESUMÉ DU RAPPORT ANNUEL 2024 **CSAR**



Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience
(CSAR)

Suivez-nous sur :



RÉSUMÉ DU RAPPORT ANNUEL 2024 DU CSAR

1. Contexte et Objectifs du Rapport

Le rapport annuel 2024 du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR) présente les principales activités menées tout au long de l'année pour lutter contre l'insécurité alimentaire au Sénégal et renforcer la résilience des populations vulnérables. L'année a été marquée par des défis institutionnels, un changement de leadership en **juin 2024** et un contexte économique mondial difficile impactant les prix des denrées alimentaires.

2. Ressources et Moyens du CSAR

Le rapport met en avant les **ressources humaines, logistiques et financières** du CSAR :

- **Effectif de 135 agents**, avec un déficit notable dans les inspections régionales.
- **Parc automobile insuffisant**, obligeant l'organisation à emprunter des véhicules pour ses missions de terrain.
- **71 magasins de stockage avec une capacité de 86 000 tonnes**, mais nécessitant des réhabilitations.
- **Budget annuel de 2 milliards FCFA**, dont 1,77 milliard FCFA exécuté, avec des tensions budgétaires ayant nécessité des réajustements.

3. Activités et Réalisations en 2024

3.1. Assistance Alimentaire

Le CSAR a mené plusieurs opérations d'assistance alimentaire en réponse aux besoins des ménages vulnérables :

- **Appui aux cérémonies religieuses** (Grand Magal de Touba, Gamou, etc.) : **1 919 tonnes de vivres distribuées**, touchant **172 710 personnes**.
- **Aide aux ménages victimes de chocs** (inondations, crues, déplacés de la Casamance) : **681 tonnes de riz distribuées à 6 810 ménages**.
- **Bilan global de l'assistance alimentaire** : **2 600 tonnes de vivres distribuées**, bénéficiant à **234 000 personnes**.

3.2. Suivi des Marchés et Gestion des Stocks

- **544 250 kg de riz disponibles au 6 janvier 2025**.
- **Hausse des prix du riz local (+10%) et tension sur l'approvisionnement en céréales**, en raison des restrictions à l'exportation des pays voisins.

- **Collaboration avec l'ARAA (CEDEAO)** pour la gestion de 1 668 tonnes de stocks alimentaires dans les entrepôts du CSAR.

3.3. Exécution Budgétaire et Partenariats

- **Difficultés financières** avec un **budget insuffisant pour couvrir tous les besoins**.
- **Renforcement des partenariats** avec le **Programme Alimentaire Mondial (PAM)**, l'**Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)** et l'**Arabie Saoudite** pour des dons alimentaires et des financements.

3.4. Faible Avancement des Activités de Résilience

- **Le Projet PASAR (Programme de Résilience)** reste en phase de **planification**, faute de financements et de ressources humaines.
- **Absence de projets concrets pour la diversification alimentaire et l'autonomie des ménages vulnérables.**

4. Défis et Faiblesses Identifiés

Le rapport met en lumière plusieurs défis majeurs à surmonter :

- **Déficit en ressources humaines et matérielles**, notamment en personnel cadre et en moyens logistiques.
- **Infrastructure de stockage vieillissante**, nécessitant des investissements pour éviter les pertes alimentaires.
- **Faiblesse du financement**, avec un manque de ressources pour développer des actions de résilience à long terme.
- **Dépendance aux aides alimentaires et absence de mécanismes de production durable**.

5. Perspectives et Recommandations pour 2025

Le CSAR ambitionne de renforcer ses interventions à travers quatre axes stratégiques :

1. **Modernisation et renforcement des capacités du CSAR**, en misant sur un personnel qualifié et en réhabilitant les infrastructures de stockage.
2. **Déploiement des programmes de résilience**, notamment à travers le **Projet PASAR** et la mise en place de banques céréalières villageoises.

3. **Diversification des sources de financement**, en consolidant les partenariats avec les bailleurs et en recherchant de nouvelles opportunités d'investissement.

4. Reconstitution du Stock national de sécurité alimentaire du Sénégal

Conclusion

L'année 2024 a permis au CSAR d'intensifier ses efforts en matière d'assistance alimentaire et de suivi des marchés, malgré un **contexte institutionnel et budgétaire contraignant**. Toutefois, des défis structurels persistent, notamment en matière de **résilience, de financement durable et de renforcement des capacités opérationnelles**. L'année 2025 devra être celle de **l'innovation et du repositionnement stratégique du CSAR**, afin de consolider son rôle dans la lutte contre l'insécurité alimentaire au Sénégal.

Rapport proprement dit



Suivez-nous sur :



I. INTRODUCTION

La problématique de l'accès des populations, notamment les plus vulnérables, à une alimentation en quantité et en qualité suffisantes est devenue plus complexe du fait de la récurrence des crises alimentaires et nutritionnelles. Conséquemment, l'insécurité alimentaire est devenue lancinante au Sénégal comme dans tous les pays sahéliens.

La prise de conscience des impacts négatifs des crises cycliques et des chocs alimentaires sur les conditions de vie des populations, combinée à la nécessité d'agir de manière complémentaire et coordonnée, a conduit les pouvoirs publics à engager le processus de modification profonde de l'approche du développement et précisément les questions liées à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire et à la Résilience des populations sénégalaises.

Dans l'optique d'apporter des réponses efficaces et durables, à l'insécurité alimentaire et de renforcer la résilience des ménages vulnérables, le Gouvernement du Sénégal a créé le Commissariat à la Sécurité alimentaire et à la Résilience (CSAR) dont l'objectif est de contribuer à la prise en charge des populations vulnérables face aux défis de sécurité alimentaire et nutritionnelle durable et une meilleure résilience aux chocs.

Dans cette perspective, le CSAR s'est engagé résolument à jouer pleinement son rôle conformément à ses missions.

Ainsi, le CSAR a exécuté au courant de l'année 2024, un certain nombre d'activités dont la synthèse fait l'objet de ce présent rapport.

II. PRÉSENTATION DU CSAR

Créé par **décret n°2024-11 en date du 05 janvier 2024**, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR) est un établissement public à caractère administratif, doté d'une autonomie administrative et financière, placé sous la tutelle technique du Ministère de la Famille et des Solidarités et sous la tutelle financière du Ministère des Finances et du Budget.

II.1. Missions du CSAR

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR) a pour principales missions de :

- Réguler les marchés de céréales locales et d'étudier le marché céréalier en liaison avec les autres services concernés en vue de proposer des mesures appropriées à exécuter.

Il s'agit :

- a. d'observer l'évolution de la demande et de la commercialisation des céréales ;

- b. de participer à l'établissement du bilan céréalier annuel ;
 - c. d'assurer le suivi et l'interprétation des prix pratiqués sur les marchés ;
 - d. d'identifier et de suivre les groupes à risques alimentaires en milieu urbain et rural ;
 - e. d'assurer le suivi des structures commerciales opérant dans le marché céréalier ;
- Participer à l'identification et au suivi des zones à risques alimentaires ;
 - Prévenir et gérer les risques liés à l'insécurité alimentaire par des actions de résilience en collaboration avec les Ministères sectoriels ;
 - Coordonner et de mettre en œuvre des projets et programmes en matière de sécurité alimentaire et de résilience ;
 - Gérer les stocks de sécurité alimentaire de l'État ; élaborer et mettre en œuvre des plans de réponse à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition ;
 - Participer à l'élaboration de toute politique de sécurité alimentaire et de résilience.

II.2. Organisation du CSAR

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR) comprend :

- ❖ Un Conseil d'administration
- ❖ Une Direction Générale
- ❖ Un Secrétariat général
- ❖ Une Direction Sécurité Alimentaire et Résilience (DSAR)
- ❖ Une Direction Financière et de la Coopération (DFC)
- ❖ Une Direction Planification et Suivi Évaluation (DPSE)
- ❖ Une Direction des Ressources Humaines (DRH)
- ❖ Une Direction Technique et Logistique (DTL)
- ❖ Une Cellule Contrôle de Gestion (CCG)
- ❖ Une Cellule Audit Interne (CIA)
- ❖ Une Cellule Passation des Marchés (CPM)
- ❖ Une Cellule informatique (CI)
- ❖ Un Agent Comptable (AC)
- ❖ De Inspections Régionales de la sécurité alimentaire et de la résilience

III. RESSOURCES DU CSAR

Il s'agit des ressources humaines, logistiques et financières.

III.1. Ressources humaines

L'effectif du personnel du CSAR au 31 décembre 2024 est de cent trente-cinq (135) agents répartis comme suit :

- ✓ Un Président du Conseil d'Administration ;
- ✓ Un Directeur Général ;
- ✓ Deux fonctionnaires détachés (1 civil et 1 militaire) ;
- ✓ Cent sept contractuels en CDI ;
- ✓ Vingt-quatre agents journaliers.

Tableau 1 : Situation du personnel par catégorie et par région au 31 décembre 2024

Régions	Décret	Fonctionnaires	Militaires	Contractuels	Pers. Journaliers	Totaux
Dakar	2	1	1	37	0	41
Thiès				13	5	18
Louga				7	3	10
St Louis				7	1	8
Fatick				5	5	10
Diourbel				9	1	10
Kaolack				6	2	8
Kaffrine				5	1	6
Tambacounda				5	1	6
Kolda				4	1	5
Kédougou				3	1	4
Ziguinchor				3	2	5
Matam				3	1	4
Sédhiou				0	0	0
Totaux	2	1	1	107	24	135

III.1.1 – Situation du personnel par catégorie

Avec un effectif de 135 agents, le personnel du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience est composé de différents profils selon le statut, le genre et le type de contrat. Voir tableau suivant.

Tableau 2 : Répartition du personnel par statut et par sexe

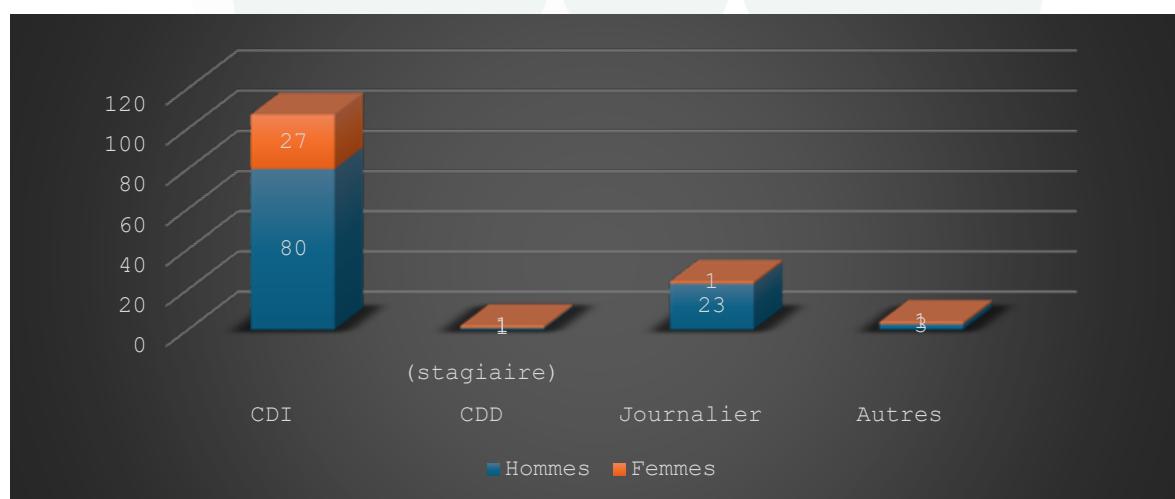
Catégorie	Sexe	Année 2024			
		CDI	CDD (Stagiaire)	Journalier	*Autres
Personnel	Hommes	24	0	0	2
	Femmes	13	0	0	1
Personnel non cadre	Hommes	56	1	23	1
	Femmes	14	1	1	0
Total	Hommes	80	1	23	3
	Femmes	27	1	1	1
	Total	107	2	24	4

Source : DRH/CSAR *Autres concerne les fonctionnaires, détachés et décrets.

Ce tableau présente la répartition des employés pendant l'année 2024, selon le statut, le genre et le type de contrat. Les femmes représentent une faible proportion (21%) de l'effectif. Elles sont également particulièrement sous-représentées dans le personnel non cadre où les hommes dominent.

Par ailleurs, la majorité des employés (79%) sont sous contrat CDI, indiquant une stabilité pour la plupart des postes. Les postes journaliers sont presque exclusivement occupés par des hommes (23 sur 24). Au CSAR, les cadres (40 employés) sont principalement sous CDI (37 sur 40). Le personnel non cadre (97 employés) comprend une majorité d'hommes, avec un nombre élevé de postes journaliers (23).

La majorité des employés est constituée d'hommes soit un taux de 78% de l'effectif global, et les femmes sont sous-représentées, notamment parmi les agents en CDI (25%).



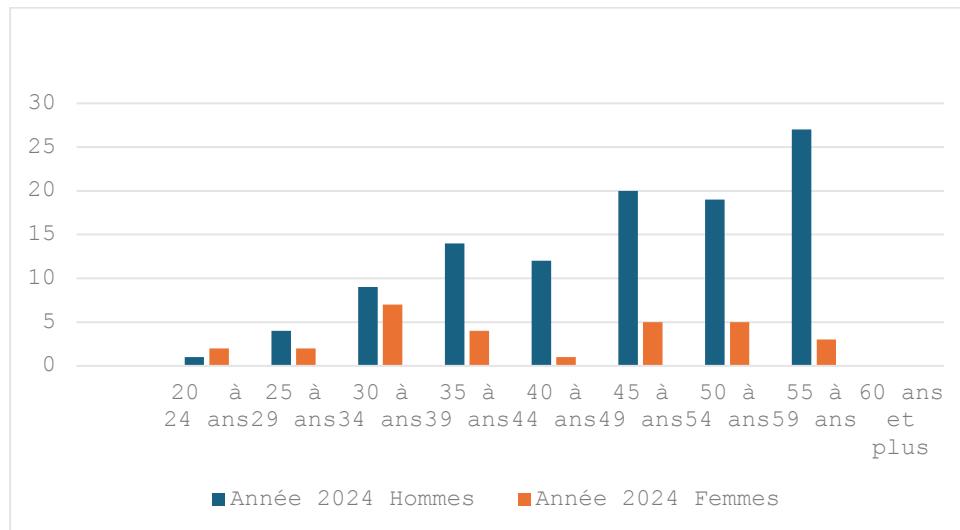
Graphique 1 : Diagramme de représentation de l'effectif par sexe, par statut d'emploi et type de contrats.

Sources : DRH/CSAR

III.1.2 - Situation de l'effectif par tranches d'âge

Au CSAR, la tranche d'âge la plus représentée est de **55 à 59 ans**, avec **30 employés**.

Sur les 135 agents du CSAR, les hommes sont majoritaires dans toutes les tranches d'âge. La proportion est particulièrement élevée dans les groupes plus âgés (45 à 59 ans). Les femmes représentent seulement **21.5%** du total des employés. La tranche d'âge avec le plus grand nombre de femmes est de **30 à 34 ans**.



Graphique 2 : Diagramme de représentation par tranche d'âge des agents du CSAR

Source : DRH/CSAR

III.1.3 – Catégorie et niveau de formation du personnel

Les employés avec des diplômes supérieurs sont moins nombreux que ceux dans les niveaux intermédiaires ou sans diplôme.

Tableau 3 : Niveau de formation des agents du CSAR

Niveau de Formation ou diplôme ²	Sexe	Année 2024	
		CDI, CDD, Journalier	Autres
Niveau I (>maîtrise)	Hommes	7	2
	Femmes	3	1
Niveau II (licence et maîtrise)	Hommes	9	
	Femmes	8	
Niveau III ((BTS, DUT et équivalent)	Hommes	3	
	Femmes	2	
Niveau IV (BT, BP et équivalent)	Hommes	6	
	Femmes	3	
Niveau V (BEP, CAP et équivalent)	Hommes	19	1
	Femmes	12	

Non classable (pas précis)	Hommes	36	
	Femmes		
Sans diplôme	Hommes	23	
	Femmes		
Total	Hommes	103	3
	Femmes	28	1
Total		131	4

Source : DRH/CSAR

Les niveaux de formation supérieurs à Bac + 4 ou de niveau Licence comptent peu d'employés, mais montrent une répartition équilibrée entre hommes et femmes. L'effectif des non classables est plus important. Ce qui montre le besoin impératif de renforcer le personnel cadre du CSAR.

III.1.4 Déficit de Personnel

Un déficit de personnel très accentué est à signaler, en particulier pour les postes clés dans les inspections régionales. Ce déficit entrave le bon fonctionnement des unités régionales, rendant difficile l'exécution efficace des activités essentielles telles que la prospection des marchés céréaliers (Système d'Information des Marchés), le suivi des zones à risque alimentaire, ainsi que les nouvelles activités de résilience. Cette situation nécessite une attention particulière afin d'assurer un fonctionnement optimal de l'organisation.

Tableau 4 : Répartition du personnel par fonction du CSAR

CATÉGORIE DE FONCTION	Effectif à l'organigramme	Disponible	Déficit	Disponible en %
DIRECTEUR GÉNÉRAL	1	1	0	100
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	1	1	0	100
DIRECTEUR	5	5	0	100
CHEF DE CELLULE	4	3	1	75
CHEF DE DIVISION	10	6	4	60
CHEF DE BUREAU	19	7	12	37
INSPECTEUR RÉGIONAL	14	13	1	93
ADJOINT ADMINISTRATIF	14	5	9	36
ADJOINT TECHNIQUE	14	2	12	14
SECRÉTAIRE	23	9	14	39

MAGASINIER	16	9	7	56
TOTAL	120	60	60	50

Ce tableau d'analyse comptabilise seulement la catégorie professionnelle de production qui agit directement dans la chaîne administrative et celle assurant le domaine d'activité stratégique du CSAR.

III.2. Ressources logistiques du CSAR

Le parc automobile du commissariat à la sécurité alimentaire et à la résilience est composé de :

- Un Parc de véhicules légers fonctionnels ;
- Un parc lourd de véhicules lourds fonctionnels ;
- Un Parc de véhicules légers non fonctionnels (à réformer) et
- Un Parc de véhicules lourds à réformer.

III.2.1. Le Parc de véhicules légers fonctionnels

Le CSAR ne dispose que de six véhicules dont seulement trois en bon état parmi lesquels un est retenu par le projet INPS.

Immatriculation	Type/capacité	Position	État du véhicule
DK 8356 BM	4x4 Prado	Direction Générale	Bon état
AD 24376	Toyota Fortuner	DTL	état passable
AD 24377	Toyota Hilux DC	Kaffrine	état passable
AD 24380	Toyota Hilux DC	Kédougou	état passable
AD 24381	Toyota Hilux DC	Kolda	Bon état
AD	L200 Mitsubishi	Projet INPS*	Bon état

* INPS signifie Initiative Nationale pour la Protection Sociale

III.2.2. Le parc de véhicules lourds fonctionnels

Le parc lourd est actuellement constitué de deux camions acquis en 2024.

Immatriculation	Type/capacité	Position	État du véhicule
AD 5543	Camion 20T	IR Thiès	Bon état
AD 5544	Camion 20T	IR Thiès	Bon état

Sur les 14 services régionaux, seuls deux disposent de véhicules de fonction. Au niveau du Siège, également deux véhicules sont disponibles.



C'est la raison pour laquelle, lors des missions de terrain, la Direction générale fait appel aux structures partenaires du Ministère de la Famille et des solidarités, du Ministère de la Santé et de l'Action sociale, de la Société Africaine de Raffinage pour emprunter des véhicules.

III.2.3. Les infrastructures de stockage

Le CSAR détient 71 magasins répartis sur le territoire national. La capacité de stockage de ces magasins est de 86 000 T.

Une grande partie de ces magasins ne sont plus fonctionnels, nécessitant une réfection et une mise à niveau pour répondre aux normes de stockage de sécurité alimentaire.

III.3. La gestion des stocks alimentaires

Les stocks alimentaires de l'État sont essentiellement composés de riz local brisé de la vallée et du riz brisé importé. A cela s'ajoutent les dattes offertes par le Royaume d'Arabie Saoudite.

III.3.1. Les entrées en 2024

Le CSAR a acquis une quantité de riz égale à 2600T auprès de 03 fournisseurs. Les détails sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau 5 : Situation des entrées en riz de 2024

Fournisseurs	Quantité en T	Provenance	Observations
Groupe Bambouck	1400	Importé	Riz de bonne qualité
La Lienne du Sénégal	600	Importé	Riz de bonne qualité
SICOPRESS	600	Local	Riz de bonne qualité
Total	2600		

III.3.2. La situation des stocks au 07 février 2025

Tableau 6 : Situation du stock de sécurité du CSAR à la date du 07 février 2024

N°	RÉGIONS	STOCKS DISPONIBLES	
		RIZ VALLEE KG	RIZ INDIEN KG
1	DAKAR		18 650
2	THIÈS		62 050
3	LOUGA	9 100	
4	SAINT-LOUIS	44 200	
5	KAOLACK		58 350
6	FATICK		26 750
7	KAFFRINE		25 700

8	TAMBACOUNDA	14 700	
9	KÉDOUGOU		850
10	KOLDA		7 450
11	SÉDHIOU		7 800
12	ZIGUINCHOR		219 250
13	MATAM	33 750	400
14	DIOURBEL		15 250
SOUS TOTAL		101 750	442 500
TOTAL GENERAL		544 250	

III.3.3. La Situation des stocks de dattes

Tableau 7 : Situation des dattes

Désignation	Quantité en Kg	Observations
Stock initial	50 000	Don de 2024
Entrées en Janvier 2025	50 000	Don de 2025
Cumul des sorties au 6 Janvier 2025	8 770	
Solde au 06 Janvier 2025	91 230	

III.4. Les ressources financières du CSAR

Le budget primitif du CSAR au courant de l'année 2024 est de deux milliards (2 000 000 000) de F CFA.

Tableau 8 : Budget du CSAR en 2024

Catégorie de dépense	Rubrique	Dotation en 2024
Transfert courant	Personnel	500 000 000
	Fonctionnement	1 500 000 000

IV. COORDINATION ET PILOTAGE

La coordination et le pilotage du CSAR est assurée par la Direction générale et son staff. Arrivée à la tête du CSAR au courant du mois de juin 2024, Madame Marième Soda NDIAYE, nouveau Directeur général a exprimé sa volonté de mener à bien les missions qui lui sont assignées avec le concours et l'appui de l'ensemble du personnel du CSAR. Dans cette lancée, des rencontres de prise de contact avec le staff et les inspections régionales ont été organisées afin de prendre

ses marques et de mieux comprendre le fonctionnement du CSAR. Par la suite des réunions mensuelles de coordination avec le STAFF et les inspecteurs régionaux ont été organisées. Hormis celles-ci, des rencontres de partage et de prise de contact ont aussi été organisées avec les acteurs du secteur de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la résilience.

Aussi, des rencontres institutionnelles organisées au niveau national ont vu la participation de la Direction générale. Parmi celles-ci on peut citer :

- ❖ La réunion interministérielle sur les déplacés de la Casamance ;
- ❖ La réunion interministérielle sur les mesures préventives relatives à la Sécurité Alimentaire en zone rurale et la gestion des impacts de la crue du fleuve Sénégal et de la Gambie ;
- ❖ Les réunions nationales de préparation des cérémonies religieuses (Grand Magal de Touba, les Gamou de Tivaouane, Médina Baye NIASS, Thiénaba, Ndiassane, L'appel des Layennes, Zierras, etc.).

Concernant les sessions du Conseil d'administration quatre sessions ordinaires et une cinquième session extraordinaire ont été tenues en date du :

- 23 février 2024 à Dakar,
- 08 mars 2024 à Somone,
- 10 octobre 2024 à Pullman,
- 08 novembre 2024 à Toubab Dialaw,
- 06 décembre 2024 au Ministère de la Famille et des Solidarités.



Photos 1: Quelques images de la 3ème session du Conseil d'Administration organisée le 10 octobre 2024 à l'hôtel Pullman, Dakar.



CSAR

COMMISSARIAT À LA SECURITÉ
ALIMENTAIRE ET À LA
RÉSILIENCE

2024

Une année de Solidarité

Une année de Résilience



Suivez-nous sur :



Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR)

V. LES ACTIVITÉS DÉROULÉES

Les activités déroulées par le CSAR tournent essentiellement autour de l’assistance alimentaire des ménages vulnérables et des sinistrés en cas de chocs, le suivi des marchés et de la Résilience. Au début de l’année 2024, la mise en œuvre des activités a été impactée par les changements institutionnels liés à la décision des autorités de réorganiser la structure. A cela s’ajoute, le contexte marqué par le changement de régime politique et la nomination de nouveaux dirigeants.

Toutefois, dès l’installation de la nouvelle Directrice générale, Madame Marième Soda NDIAYE, les activités ont repris et se sont déroulées convenablement.

Par ailleurs, plusieurs actions ont été mises en œuvre pour assister les ménages vulnérables, principalement ceux affectés par des crises alimentaires ou des catastrophes naturelles (inondations et crues). L’Assistance en Vivre aux Cérémonies Religieuses (AVCR) et le suivi des marchés avec le SIM ont aussi été bien exécutés durant toute l’année.

V.1. Le suivi et la mise en œuvre des activités de sécurité alimentaire

Au courant de l’année 2024, le CSAR en tant que structure responsable du suivi et de la mise en œuvre de plusieurs mécanismes de lutte contre l’insécurité alimentaire, a entrepris beaucoup d’activités dans ce sens. Il a assuré l’activité de suivi des marchés avec une production de bulletins mensuels. Le CSAR a participé à toutes les sessions du Cadre Harmonisé (CH) pour l’identification des zones à risque et l’estimation des populations vulnérables à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle. Il a mené aussi durant l’année 2024, des activités d’assistance alimentaire aux cérémonies religieuses, aux familles victimes de chocs (inondations liées aux fortes pluies et à la crue du fleuve, etc.). Une assistance alimentaire a également été programmée à la fin de l’année avant d’être repoussée en 2025 pour les personnes déplacées de la Casamance.

V.1.1. L’assistance alimentaire

V.1.1.1. Appui aux cérémonies religieuses (AVCR)

Les cérémonies religieuses constituent des événements majeurs pour le CSAR. Cette activité couvre principalement le grand Magal de Touba, le Maouloud (Gamou, au niveau national), le pèlerinage de Popenguine, l’appel de Seydina Limamou LAYE, la Ziara Omarienne, le Daaka de Médina Gounass etc. Elle touche aussi, tous les autres événements de grande envergure et qui mobilise une frange importante de la population dans tout le territoire national.

❖ L’intervention du CSAR lors du grand Magal de Touba

Dans un élan de partage et de cohésion sociale, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience a tenu à réitérer son engagement en appuyant des familles religieuses et des ménages en situation de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle lors du grand Magal de Touba dans le département de Mbacké, tenu en août 2024.

Durant ces moments de communion, le CSAR a distribué plus de trois cent (340) tonnes de riz. Hormis les familles religieuses et les dignitaires, la Maison d'Arrêt et de Correction (200 détenus) de Mbacké, l'orphelinat Mame Diarra (environ 50 enfants âgés de 0 à 14 ans), le centre GUINDI, le CEDAF de Mbacké, le centre des malades mentaux et les familles victimes de viol ont été accompagnés. Globalement, 393 ménages et plus de vingt (20) familles religieuses ont bénéficié d'un appui.

Tableau 9 : Quantité de riz distribuée pour le Magal

Région	Désignation	Quantités/T
Diourbel	Familles religieuses	145
	Ménages en situation d'insécurité alimentaire	195
	Total	340

Cette quantité distribuée a permis de toucher les localités du département de Mbacké suivantes : Touba Mosquée, Mbacké, Guiranéne, Keur Gol et autres localités. Pour atteindre l'objectif de sa mission à Touba, la Directrice générale a mis en place une Organisation Administrative et Logistique (OAL) de l'Assistance Alimentaire. Cette OAL fixe les objectifs, décrit les modalités de distribution et définit les moyens humains et financiers engagés par le CSAR. Les services techniques, sous la supervision du Préfet de Mbacké, ont été impliqués à tous les niveaux (du ciblage à la distribution).



Photos 2 : quelques images de la distribution de vivre à Touba

● L'intervention du CSAR lors du Maouloud

Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience a entrepris, comme à l'accoutumée, une mission d'assistance alimentaire visant à renforcer la résilience des populations vulnérables durant le Maouloud, en septembre 2024.

L'objectif principal de cet appui est de fournir une assistance alimentaire efficace aux communautés concernées par cet évènement national, en optimisant l'utilisation des ressources disponibles et en assurant une distribution équitable des denrées alimentaires essentielles.

Vu le caractère d'envergure nationale, toutes les régions du pays ont été touchées dans cette assistance alimentaire. Au total, mille (1000) tonnes de riz ont été mobilisées.

Tableau 10 : Quantité de riz distribué par région pour le Gamou

N°	Régions	Quantités distribuées en tonne
01	Dakar	67

02	Thiès	364,75
03	Diourbel	13
04	Louga	59,3
05	Matam	42,5
06	Saint Louis	129,7
07	Fatick	22,75
08	Kaolack	123
09	Tambacounda	20,95
10	Kolda / Sédiou	31,5
11	Ziguinchor	21,3
12	Kaffrine	21,75
Total		1000

Source : DTL/CSAR

Les régions de Thiès, Saint Louis et Kaolack ont la plus grande quantité. Cela s'explique par le fait que les plus grands foyers religieux qui commémorent le Maouloud se trouvent dans ces régions. L'autre aspect est que les personnes vulnérables qui ont bénéficié d'une assistance en vivre lors du Gamou sont celles des régions de Thiès et Kaolack.

Avec cet appui en vivre, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience a pu accompagner au moment de cet événement national **355** familles religieuses à travers tout le Sénégal et **1502** ménages vulnérables, soit environ **13518** personnes vulnérables.

Pour réussir sa mission, des moyens et une équipe de plus de 30 agents regroupés en commissions ont été déployés par le CSAR.





Photos 3 : quelques images de la distribution à Tivaouane et Kaolack

Ces événements revêtent d'une importance capitale aux yeux des plus hautes autorités, raison pour laquelle, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience, n'a pas manqué de mobiliser tous ses moyens et ressources pour la réussite de sa mission d'assistance aux familles religieuses, aux ménages et personnes vulnérables en situation d'insécurité alimentaire lors de ces grands évènements.

Synthèse de l'assistance en vivre aux cérémonies religieuses

Durant l'année 2024, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience a pu mobiliser une quantité de **1 919 tonnes** pour un coût global de **779 114 040 francs CFA** pour soutenir les familles religieuses avec environ **19 190** ménages assistés soit 172 710 personnes touchées.

Tableau 11 : Synthèse de l'AVCR

Bilan de l'Assistance Alimentaire lors des Cérémonies religieuses			
Dispositif d'assistance	Quotas	Nombre de Ménages	Nombre estimé de Personnes assistées
Magal Touba	340,7	3 407	30 663
Maouloud Toutes Régions	1 000	10 000	90 000
Appel SLL Dakar 2025	113,7	1 137	10 233
Autres Cérémonies religieuses	4 64,6	4 646	41 814
Total	1 919	19 190	172 710

Le Montant mobilisé pour l'Assistance alimentaire lors des Cérémonies religieuses durant l'année 2024 est de 779 114 000 F CFA

Source : DTL/CSAR

V.1.1.2. Appui aux ménages et personnes victimes de choc

Entre le mois de septembre et le mois d'octobre 2024, le Sénégal a connu des crues dues au débordement des fleuves Sénégal et Gambie. Ce phénomène naturel a entraîné des inondations dans certains villages et localités qui longent le long du fleuve du sud au nord.

Le CSAR dans sa mission d'élaborer et mettre en œuvre des plans de réponse à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, a effectué une mission d'assistance aux ménages sinistrés touchés par les crues.

Ce sont ajoutés dans cette assistance les ménages victimes d'inondations et d'érosion côtière causées par les fortes pluies qui se sont abattues dans des localités des régions de Dakar, Fatick et Diourbel (Touba) et les personnes déplacées de la Casamance de retour des régions de Ziguinchor et kolda. Dans cette opération, près de **6 810 ménages** ont bénéficié d'une assistance alimentaire dans dix (10) régions pour une quantité totale de **681 tonnes** de riz.

Tableau 12 : Bilan de l'assistance alimentaire aux ménages victimes de chocs

Régions	Quotas en T	Nombre de ménages assistés	Nombre estimé de personnes assistées
Saint- Louis	81,5	815	7 335
Matam	60	600	5 400
Tambacounda	100	1 000	9 000
Kédougou	30,7	307	2 763
Dakar	5,4	54	486
Ziguinchor	9	90	810
Diourbel	100	1 000	9 000
Fatick	15,9	159	1 431
Ziguinchor	200	2 000	18 000
Kolda	78,5	785	7 065
Total	681	6 810	61 290

Source : DTL/CSAR



Photos 4 : images des équipes d'intervention lors des crues au niveau des Fleuves Sénégal et Gambie

Lors de ces interventions, une quantité de **681 tonnes de riz** soit un montant total de deux cent soixante-dix million neuf cent dix-huit mille sept cent vingt (**278 918 720**) FCFA a été mobilisé pour soutenir près de **61 290 personnes**.

Tableau 13 : Bilan global de l'assistance alimentaire

Bilan Général de l'Assistance Alimentaire pour l'année 2024

Rubrique	Quotas	Nombre de Ménages	Nombre estimé de Personnes assistées
Assistance Alimentaire au profit des sinistrés des inondations	402,5	4 025	36 225
Assistance Alimentaire programmée au profit des déplacés de la Casamance	278,5	2 785	25 065

Assistance Alimentaire lors des Cérémonies religieuses	1 919	19 190	172 710
Total Général	2 600	26 000	234 000
Le montant total mobilisé par le CSAR pour l'assistance alimentaire en 2024 est estimé à 978 217 760 FCFA.			

V.1.2. Le suivi des marchés avec le SIM

V.1.2.1. Situation globale des marchés

Les marchés agricoles ont fonctionné correctement durant la période de Janvier à juin pour les produits locaux (céréales sèches, légumineuses) et timidement entre juin et décembre 2024 correspondant à la période de soudure et le début des récoltes et de séchage. Pour les céréales importées, une tension est observée surtout pour le riz importé ordinaire. Cette tension s'explique par plusieurs facteurs :

- Le niveau des disponibilités : (i) faiblesse des réserves paysannes qui ne favorise pas des offres dans les marchés ruraux de collecte, (ii) faibles stocks des commerçants, dans les marchés de groupement et de consommation faute de transferts pour la reconstitution et les mesures d'interdiction d'exportation de céréales appliquées par les pays voisins (Mali, Burkina Faso, etc.), (iii) niveau élevé des prix des produits importés lié au contexte économique mondial (hausse du dollar, des prix d'achat et du transport et des mesures restrictives d'exportation adoptées par l'État indien.)
- Les célébrations des fêtes religieuses qui constituent des moments de forte demande et de spéculation, notamment pour les légumes de grande consommation (oignons, pommes de terre) et le bétail (ovin, bovin, caprin) : Ramadan, Korité, Tabaski, Tamkharite, Magal, Gamou.

Toutefois, la consommation des ménages s'est améliorée avec la mise en marché des produits humides (niébé, arachide, maïs) issus des premières récoltes de la campagne agricole 2023/2024 au courant de la période de septembre, octobre et novembre 2024.

Les baisses notées dans les quantités de céréales importées (riz, sorgho) expliquent les difficultés sur le niveau d'approvisionnement et la hausse des prix de ces produits observés. Les volumes des importations en fin décembre 2024 s'élèvent à **1 387 343 tonnes** (riz) avec une hausse de (+6,53%), **512 740 tonnes** (maïs) avec une hausse de (+19%), **28 602 tonnes** (mil et sorgho) avec une hausse de (+5,59%), par rapport à l'année 2023.

V.1.2.2. Situations des marchés ruraux

a) Niveau d'approvisionnement

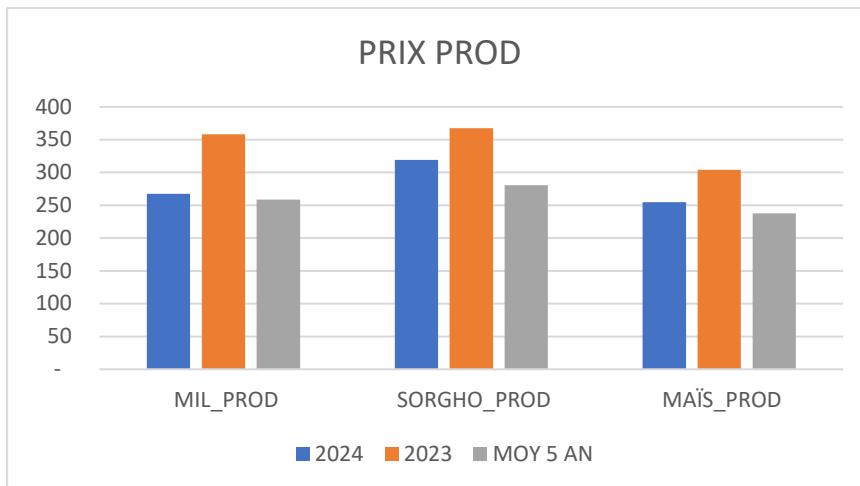
Les marchés ruraux de collecte sont la principale source d'approvisionnement des autres types de marchés (consommation, regroupement). Durant la période de commercialisation, le fonctionnement de ces marchés est normal. En effet, ils sont très animés du fait de la forte fréquentation des acteurs, notamment des producteurs qui ont fini le séchage et le battage de toutes leurs productions. Les transactions commerciales sont importantes du fait de l'importance des offres, de la présence des grands commerçants qui achètent de grandes quantités pour les transférer dans les marchés de consommation. Par contre, en période de soudure et de récolte, le fonctionnement de ces marchés est au ralenti. En effet, ils sont peu animés du fait de la faible fréquentation des acteurs, notamment des producteurs dont les réserves sont quasiment épuisées.

b) Niveau des prix au producteur

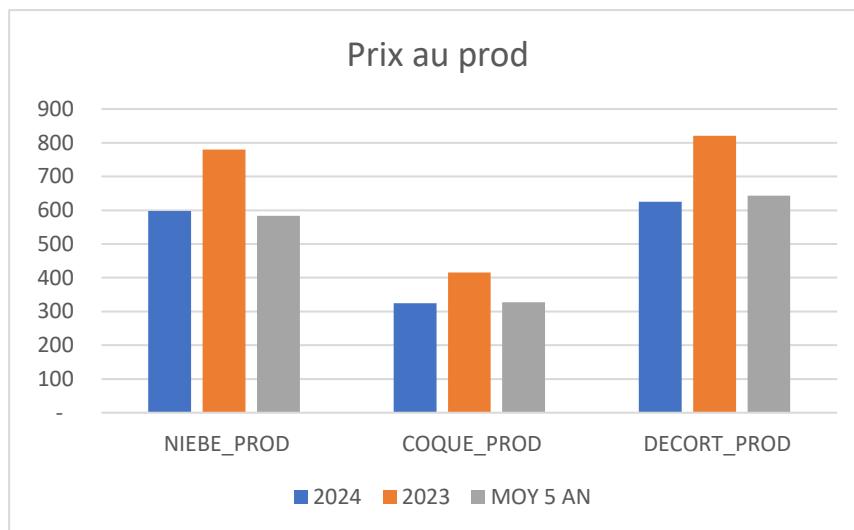
- **Céréales** : les prix moyens mensuels des céréales sèches ont oscillé, entre janvier et décembre 2024, dans les fourchettes suivantes : « **175 – 400** » F CFA/kg pour le mil, « **200 – 450** » F CFA/kg pour le sorgho, « **175 – 350** » pour le maïs, soit des prix moyens annuels de **270** F/kg (mil), **320** F CFA/kg (sorgho), **255** F CFA (maïs).
- **Légumineuses** : les prix des cultures de rente ont oscillé dans les fourchettes ci-après : « **400 – 700** » F CFA/kg pour le niébé, « **225 – 425** » F CFA/kg pour l'arachide coque, « **450 – 750** » F CFA/kg pour l'arachide décortiquée, soit des prix moyens annuels de **600** F/kg (niébé), **320** F CFA/kg (arachide coque), **595** F CFA/kg (arachide décortiquée).

Au fur et à mesure que la période de soudure approche, les prix ont enregistré des hausses mensuelles entre les mois de Mai et Juin 2024 avec une baisse progressive du niveau d'approvisionnement des marchés contrastant avec une augmentation de la demande.

Comparés à leurs niveaux de l'année 2023, les prix au producteur du mil et l'arachide coque ont baissé en moyenne entre (- 25 ; - 22 %) respectivement. Ces baisses sont liées à la bonne production observée de la campagne agricole 2023/2024. Par rapport à la moyenne quinquennale, les prix pratiqués en 2024 ont haussé légèrement pour le mil et pour l'arachide en moyenne de (+ 3 ; + 1%) respectivement.



Graphique 3 : Evolution du prix au producteur des céréales locales en FCFA, Source : CSAR/DSAR



Graphique 4 : Evolution du prix au producteur des légumineuses en FCFA, Source : CSAR/DSAR

V.1.2.3. Situation des marchés de consommation et de regroupement

a) Le niveau d'approvisionnement

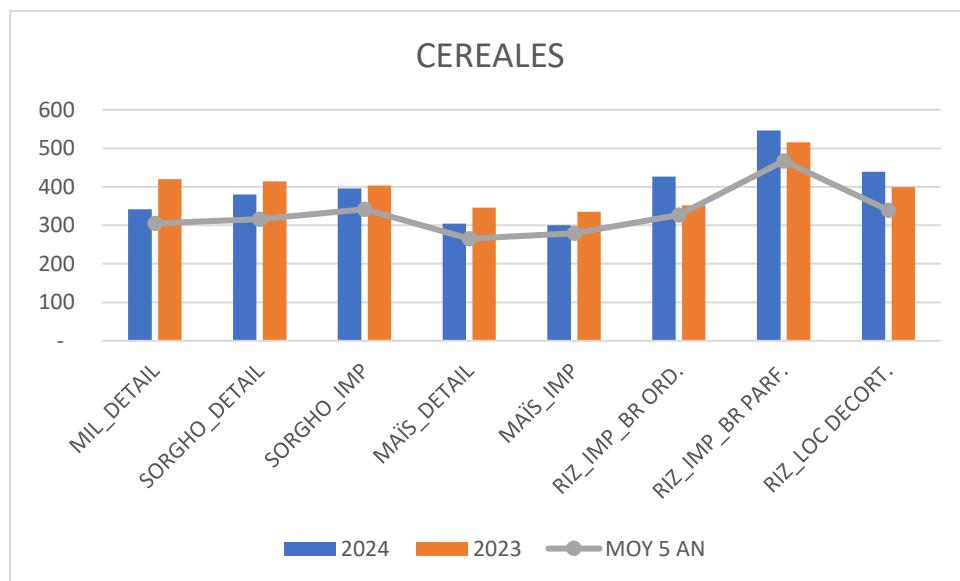
Les marchés de regroupement sont situés dans les zones où les productions agricoles sont faibles, voire nulles. Leur approvisionnement en produits locaux provient, exclusivement, des transferts opérés à partir des marchés ruraux de collecte. En raison de l'absence des infrastructures de stockage, les produits commercialisés dans ces types de marché, sont offerts à bord de véhicules itinérants. Par conséquent les quantités disponibles dans ces marchés sont faibles à moyennes.

Quant aux marchés de consommation, elles abritent des infrastructures de stockage de grande capacité. La majorité des stocks des produits locaux (céréales sèches, légumineuses) disponibles dans ces marchés proviennent des marchés de regroupement.

Avec le démarrage de la commercialisation, les offres des paysans sont de plus en plus importantes, il en a résulté une augmentation progressive des volumes de transferts. Du coup, les déstockages opérés à partir de ces marchés, ont vu leurs niveaux s'améliorer progressivement. Mais durant la période de soudure, compte-tenu de la faiblesse ou de l'absence des offres paysannes, il en a résulté un ralentissement progressif des transferts. Du coup, les déstockages opérés à partir de ces marchés ont vu leurs niveaux s'épuiser progressivement du fait du non renouvellement des stocks.

b) Niveau des prix de détail/ à la consommation

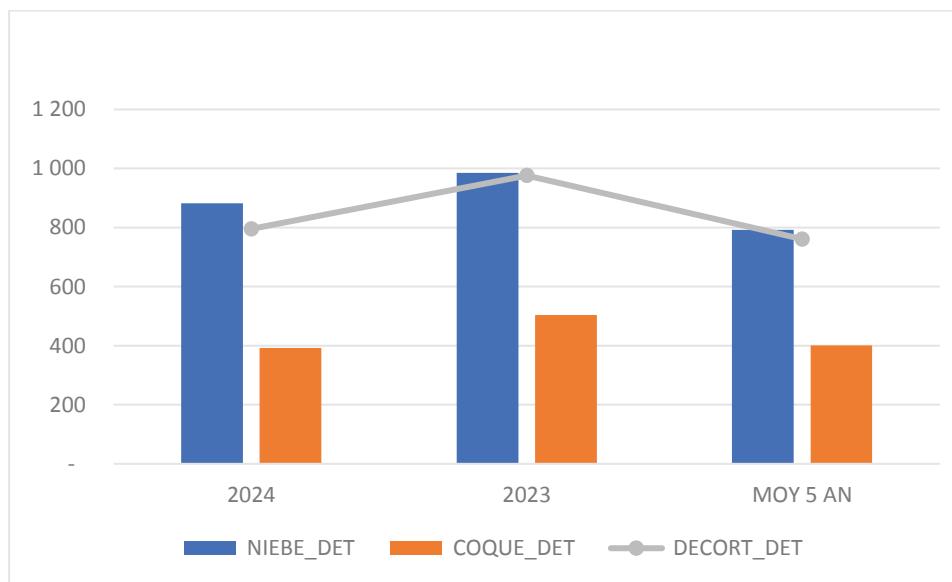
- Les prix moyens mensuels des **céréales locales** ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « **250 – 600** » F CFA/kg pour le mil, « **275 – 600** » F CFA/kg pour le sorgho, « **200 – 500** » F CFA/kg pour le maïs, « **375 – 500** » F CFA/kg pour le riz local décortiqué, soit des prix moyens par kilogramme de **340** F CFA, **380** F CFA, **305** F CFA, **440** F CFA, respectivement. La comparaison par rapport à l'année passée montre des baisses de 19%, 8% et 12 % respectivement pour le mil, sorgho et maïs. Par contre, une hausse de 10% est notée pour le riz local. Par rapport à la moyenne quinquennale, les prix pratiqués en 2024 montrent des hausses de 17%, 20%, 15% et de 29%, respectivement pour le mil, sorgho, maïs et pour le riz local, consécutivement à la forte demande exprimée par les consommateurs pour ces céréales et l'inflation sur les denrées de base.



Graphique 5 : Evolution du prix de détail des céréales en F CFA, Source : CSAR/DSAR

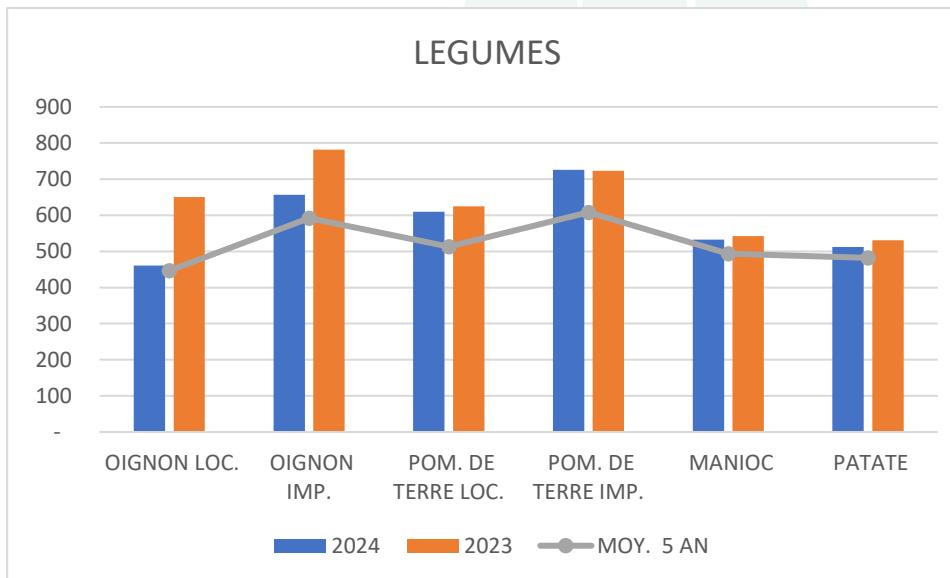
- Les prix des **légumineuses** ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « **600 - 1600** » F CFA/kg pour le niébé, « **300 - 700** » F CFA/kg pour l'arachide coque, « **600 - 1300** » F

CFA/kg pour l'arachide décortiquée, soit des prix moyens par kilogramme de **880 F CFA**, **395 F CFA**, **795 F CFA**, respectivement. Ces prix restent inférieurs à leurs niveaux de l'année dernière avec des variations de (-11, -22, -19 %) respectivement pour le niébé, l'arachide coque et l'arachide décortiquée. Par rapport à la moyenne quinquennale, des variations légères de (+11, -2, +4%) sont notées respectivement pour le niébé, l'arachide coque et l'arachide décortiquée. Cette situation pourrait s'expliquer par la bonne production observée l'année passée.



Graphique 6 : Evolution du prix de détail des légumineuses en FCFA, Source : CSAR/DSAR

- **Légumes** : les prix des légumes de grande consommation ont oscillé dans les fourchettes ci-après : « **250 – 800** » F CFA/kg pour l'oignon local, « **400 – 900** » F CFA/kg pour l'oignon importé, « **400 – 1000** » F CFA/kg pour la pomme de terre locale, « **500 – 1000** » F CFA/kg pour la pomme de terre importée, soit des prix moyens annuels de **460 F/kg**, **655 F CFA/kg**, **610 F CFA/kg** et **725 F CFA/kg** respectivement. Les variations par rapport à l'année passée montrent des baisses de (-29, -16, -2, +1%) respectivement. Par contre des hausses de (+3, +11, +19, +19%) sont notées respectivement par rapport à la moyenne quinquennale.



Graphique 7 : Evolution du prix de détail des légumes en FCFA, Source : CSAR/DSAR





Photos 5 : stocks au niveau des marchés de groupement et de consommation

V.1.2.4. Les flux des produits alimentaire

Les principaux flux étaient constitués des produits entrants (maïs, arachide, niébé), des animaux et d'autres produits (fruits, légumes, huile de palme) provenant ou via des pays limitrophes (Mali, Mauritanie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Guinée Bissau) et des produits sortants vers les mêmes pays (sel, produits halieutiques) et la Gambie (céréales, légumineuses, bétail).

Toutefois, en raison de l'insécurité civile et des mesures d'interdiction des exportations (Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso), les flux des céréales sèches étaient faibles à nuls.

V.2. Le suivi et la mise en œuvre des activités de Résilience

Pour des raisons de coordination et de la faiblesse des ressources humaines, financières et logistiques, le CSAR n'a pas pu démarrer les activités de résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle durant l'année 2024.

Cependant un Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (PASAR) est en cours d'élaboration et pourrait permettre au CSAR de démarrer les activités ci-après :

- Production agricole à petite échelle pour les ménages vulnérables en réalisant des micro jardins et l'aménagement des bas-fonds pour le maraîchage.
- Mise en place et de suivi des Banques Céréalières Villageoises (BCV) pour améliorer l'accès aux aliments de base.

- Transformation des produits (agricoles, halieutiques et forestiers) et leur mise en marché pour les groupements de femmes et de jeunes.

VI. EXÉCUTION DU BUDGET DE 2024

L'exécution du budget est liée avec le déroulement des activités du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience. Vu les activités réalisées cette année, des mouvements ont été notés dans l'exécution du budget du CSAR. Les charges liées au personnel ont pu être réalisées avec des difficultés liées au déficit budgétaire.

VI.1. Virements de crédits

Durant l'année 2024, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience a effectué des virements de crédit tout en gardant la même enveloppe budgétaire aux fins de prendre en charge les dépenses sous-évaluées dans le budget primitif.

Ont été modifiées, les lignes de crédits suivantes

- Taxes sur appointements et salaires (cfce) ;
- Salaires ;
- Autres indemnités et avantages divers ;
- Cotisations IPRES selon les virements ci-après référencés

Premier virement n°274 du MFS/CSAR/SG/DFC le 13 mai 2024 ;

Deuxième virement n°574 du MFS/CSAR/SG/DFC le 29 août 2024 ;

Troisième virement n° 859 du MFS/CSAR/SG/DFC le 29 novembre 2024.

VI.2. Réaménagement budgétaire 2024.

Conformément au décret n°2014-1472 du 12 novembre 2014 portant régime financier et comptable des établissements publics, des agences et autres structures administratives similaires ou assimilées, traitant des modifications budgétaires dans sa section 5 et en son article 22, prévoit que « les prévisions budgétaires initiales peuvent être modifiées en cours d'année lorsque des événements nouveaux le justifient ».

Le CSAR a bénéficié de ressources supplémentaires par arrêté n° 030927 du Ministère des Finances et du Budget, en date du 29 novembre 2024 portant transfert de crédits sur la gestion de 2024, d'un montant de cent douze millions huit cent mille (**112 800 000**) francs CFA, servant à combler le gap de la dotation des charges de personnel dans le budget primitif de 2024, justifiant la tenue de la session extraordinaire du CA pour réaménager le budget.

VI.3. Suivi budgétaire

Le budget du CSAR est exécuté à hauteur d'un milliard sept cent soixante-seize millions deux cent vingt-quatre mille six cent quatre-vingt-onze (**1 776 224 691**) francs CFA au 31 décembre 2024.

Dans la dynamique de poursuivre ses engagements auprès des hautes autorités à prendre en charge **2 000 ménages et 18 000 personnes** incluant l'assistance humanitaire, une autorisation de report de solde est demandée au Ministère des Finances et du Budget pour un montant de **sept cent cinquante millions (750 000 000) FCFA**.

VI.4. Régies d'avances

Dans le cadre de l'exécution des opérations d'assistance alimentaire, la prise en charge de certaines dépenses nécessite une disponibilité fiduciaire en urgence. C'est pourquoi le CSAR fait recours à la régie d'avances pour répondre efficacement aux besoins financiers sur le terrain et assurer une bonne condition de travail aux agents déployés.

Tableau 14 : Situation des régies en 2024

Régies d'avance	Montant FCFA	Réalisations FCFA	Observations
N° 539 MFS/CSAR/SG/DFC du 20 aout 2024	4 350 000	3 140 015	
N° 593 MFS/CSAR/SG/DFC du 09 septembre 2025	4 875 000	4 089 000	Un montant de 104 000 FCFA est payé sur les frais de manutention qui sont sous évalués
N° 593 MFS/CSAR/SG/DFC du 09 septembre 2026	3 906 000	3 906 000	Un montant de 5 000 FCFA de plus est payé sur les frais de mission qui sont sous évalués
TOTAL	13 131 000	11 135 015	

Remarque:

La régularisation des dépassements sera effectuée dans les écritures comptables.

Toutefois, les difficultés suivantes ont été rencontrées dans la gestion des régies d'avance.

- Difficultés dans la régularisation des frais de manutention du Gamou 2024, de la crue du fleuve Sénégal dû au retard dans l'acheminement des justificatifs des frais de manutention ;
- Instances de régularisation des frais de mission des opérations d'assistance de la crue du fleuve Sénégal du au long processus de visas des ordres de mission ;
- Instance de remboursement de cent quatre mille (**104 000**) FCFA au profit de la régie (GAMOU) par l'inspecteur régional de Thiès ;
- Instances de paiement de cinq mille (**5 000**) FCFA de plus dû à une sous-évaluation de la ligne budgétaire ;
- Instance de clôture et de versement des fonds de la régie encore disponible pour un montant d'un million neuf cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-cinq **1 990 985** FCFA.

VI.5. Situation des matières

VI.5.1. Carburant

Tableau 15 : Situation du carburant en 2024

SOCIETES	SOLDE	ENTRÉES	SORTIES	SOLDE
TOTAL ENERGIES	3 652 601	30 000 000	26 156 930	7 495 671
ELTON	415 330	10 000 000	10 343 500	71 830
EDK OIL	0	5 000 000	5 000 000	0
Total	4 067 931	45 000 000	41 500 430	7 567 501

Le solde global du stock en carburant est de sept millions cinq cent soixante-sept mille cinq cent un (**7 567 501**) F CFA à la date du 31 décembre 2024.

VI.5.2. Matériels et Mobiliers de bureau

Les matériels et mobiliers de bureau acquis depuis très longtemps sont très vétustes et nécessitent un renouvellement aussi bien au niveau du siège que dans les inspections régionales du CSAR.

VI.6. Protocoles et conventions de partenariats techniques et financiers

VI.6.1. Le KR (Aide alimentaire du Japon)

Conformément à la convention de l'Aide alimentaire (KR), le Gouvernement du Japon accorde chaque année une aide financière non remboursable au Gouvernement du Sénégal. C'est en

général la fourniture de riz conservé au japon qui est entièrement monétisé. Toutes les recettes issues de la vente sont versées dans un compte de Fonds de contrepartie ouvert dans les livres du Trésorier Général sous le n° 3686008 et servent à financer des projets de développement proposés par le Gouvernement du Sénégal, et approuvés par les autorités japonaises.

Actuellement les projets kr2021 et kr2022 sont déjà exécutés et toutes les recettes sont versées dans le compte fcaaaj. La réunion du comité consultatif symbolisant la clôture desdits projets Kr a été tenue le 9 juillet 2024.

Cette rencontre a vu la participation du Secrétaire Général (SG) du Ministère de la Famille et des Solidarités (MFS), du Ministère de l'Intégration Africaine et des Affaires Etrangères, du Ministère des Finances et du Budget (MFB), du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération et de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).



Photos 6 : les images de la réunion du Comité Consultatif (CC) 09 – 07 - 2024

Le projet kr2023 est en cours d'exécution et la cargaison du don de riz est attendue à la fin du mois de mars de l'année 2025.

Tableau 16 : Situation du compte du fonds de contrepartie

Désignation	Montant en FCFA	Observations
Solde à ce jour	4 827 310 948	

VI.6.2. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM)

Cette organisation internationale collabore étroitement avec le CSAR dans un cadre défini par des protocoles portant sur la gestion des stocks (produits alimentaires, matériels divers), la mise en place des denrées pour les programmes (Cantines scolaires, Nutrition), Échanges

d'informations sur la sécurité alimentaire et la formation des agents du CSAR, notamment en matière de gestion de stocks.

L'avenant de renouvellement 2024 n'est pas encore signé par la partie CSAR.



Photos 7 : Quelques images de la visite de Monsieur Pierre LUCAS Directeur pays du Programme Alimentaire Mondial à la Directrice Générale du CSAR Madame Marieme Soda NDIAYE.

Au cours de cette réunion, les défis liés à la résilience des communautés face aux changements climatiques et des stratégies nécessaires pour soutenir les populations les plus vulnérables ont été l'ordre du jour.

VI.6.3. Le Royaume d'Arabie Saoudite

Le Royaume d'Arabie Saoudite offre régulièrement chaque année un don de cinquante (50) tonnes de dattes au gouvernement du Sénégal. Le don de cette année, arrivé depuis le 18 avril 2024 au Port autonome de Dakar est réceptionné et stocké dans le magasin du CSAR sis à Thiaroye. La cérémonie de réception officielle du don par le Royaume d'Arabie Saoudite au Gouvernement du Sénégal a été organisée.

La première activité dans le cadre de la coopération et du partenariat concerne la cérémonie de réception du don des dattes de la délégation du Royaume de l'Arabie Saoudite au Sénégal.



Photos 8 : les images de la remise du don de dattes par l'ambassadeur Son Excellence Monsieur Saad ALNOFAI du royaume d'Arabie Saoudite.

VI.6.4. L'ARAA (Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation)

Cette organisation de la CEDEAO collabore étroitement avec le CSAR dans un cadre défini par un contrat de prestation portant sur la gestion des stocks de produits alimentaires. Les premières livraisons ont débuté le 21 mai 2024 dans les entrepôts du CSAR à Kahone (Kaolack). Puis une nouvelle inspection a été réalisée pendant la période du 17 au 19 décembre 2024, dont les résultats sont résumés ci-après.

- ✓ Quantités totales inspectées : 1 668,5 tonnes
- ✓ Quantités provisoirement réceptionnées : 1 666,75 tonnes
- ✓ Répartition des stocks inspectés :
 - Sorgho blanc : 337 tonnes
 - Mil : 336 tonnes
 - Riz blanc : 995.5 tonnes

VII. PERSPECTIVES POUR 2025

Pour mener à bien ses missions en rapport à la vision Sénégal 2050 et sur la base de la Stratégie Nationale de Développement (SND, 2025-2029), le CSAR compte relever le défi en changeant de paradigme à tous les niveaux.

Pour une bonne gestion des ressources humaines il est prévu de :

- Combler le déficit de personnel pour assurer le bon fonctionnement de l'organisation ;

- Centraliser la gestion des politiques sociales au sein de la Direction des Ressources Humaines, afin d'assurer une meilleure cohérence des activités et améliorer la communication auprès des agents ;
- Renforcer les actions en faveur de la diversité et de l'inclusion ;
- Développer les compétences numériques des employés ;
- Améliorer la gestion de la performance avec des outils d'analyse plus avancés ;
- Poursuivre l'amélioration du climat social et de l'engagement des employés ;
- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'égalité professionnelle pour favoriser l'égalité des sexes ;
- Renforcer les options de télétravail avec un guide pratique (exemple : Google doc ; Dropbox ; Microsoft word online ; ect.) et une formation dédiée.

Pour la Direction Technique et Logistique, il est important de :

- Procéder à la distribution de Kits alimentaires pour les assistances. Ces kits alimentaires seraient composés de céréales, du sucre, de l'huile, des légumineuses et du sel ;
- Valoriser les infrastructures et foncier du CSAR.

Pour cette action, nous envisageons de mener plusieurs activités parmi celles-ci nous citerons :

- La délimitation du foncier du CSAR ;
- La réparation et la réfection des infrastructures du CSAR ;
- La réalisation de l'étude de faisabilité de la rentabilisation des infrastructures et du foncier.
- Accompagnement technique et logistique des activités de résilience avec :
 - La promotion des Banques Céréalières Villageoises (BCV) pour permettre aux populations vulnérables de faire face à la période de soudure ;
 - La valorisation des vallées et des Bas-Fonds à travers le développement de la production rizicole et maraîchère ;
 - La promotion de la transformation des produits agricoles locaux (céréales, produits halieutiques et laitières, fruits et légumes).

Pour la sécurité alimentaire et la résilience, les perspectives suivantes sont prévues afin d'améliorer la disponibilité et la qualité des données et le démarrage des activités de résilience. Il s'agit de :

- Élargissement des activités du SIM à de nouveaux marchés (au moins un marché par département pour faciliter les analyses) ;

- Élargir le nombre de produits suivis avec les produits de grande consommation (sucre, huile, farine de blé, viande, pâtes alimentaires, etc.) ;
- Suivi des marchés (ou postes) transfrontaliers ;
- Renforcement de capacité du dispositif en vue de l'adoption et de la mise en marche du SIM2G (deuxième génération) ;
- Renforcement de capacité du dispositif sur les outils de collecte de données, sur les indicateurs de SAN et sur l'analyse (CH) ;
- Finaliser le projet PASAR et cibler des activités prioritaires de résilience avec les IRs qui pourraient être effectuées au courant de l'année 2025 ;
- Élaborer une stratégie nationale pour le développement de la Résilience suivie d'un plan stratégique de Résilience des ménages vulnérables au Sénégal.

Pour la gestion des Finances et de la Coopération, il est important de :

- Mettre en place une régie permanente ;
- Présenter des états financiers du CSAR à la Cour des comptes le 30 juin 2025 ;
- Élaborer des mémos de procédures ;
- Chercher les possibilités de collaboration auprès des ambassades pour les cibles suivantes :
Coopération Chinoise ; Coopération Corée ; Coopération Allemande ; Coopération Canadienne ; Coopération Belge.
- Renégocier le partenariat avec le PAM ;
- Relancer la requête de cinq cent vingt millions (**520 000 000**) FCFA auprès de l'ambassade du Japon ;
- Procéder à des rencontres stratégiques avec les acteurs clés de la gestion des finances publiques.

VIII. COOPÉRATION ET PARTENARIAT

Pour mener à bien les missions qui sont assignées, à travers l'exécution des activités, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience fait souvent recours à l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF). A cet effet, le CSAR s'est inscrit dans une dynamique partenariale, matérialisée par l'établissement de convention et/ou protocole (en cours de finalisation) avec les PTF et les autres services de l'État.

Il est important dans ce rapport de faire la situation sur les activités qui ont été déroulées dans le cadre de la coopération et des partenariats avec les autres structures étatiques, les PTFs, etc.

❖ Pour les services de l'état :

La Direction générale du CSAR a effectué des rencontres avec l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), de l'Agence de Développement Local (ADL), du Fonds de Solidarité National (FSN), du Conseil National de Développement de la Nutrition (CNDN), du Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire (SE-CNSA), du Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP) et de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP). Toutes ces rencontres ont pu permettre d'identifier des pistes concrètes de partenariats et de collaborations.



Photos 9 : les images de la visite de prise de contact de la Directrice Marième Soda NDIAYE à son homologue Monsieur Abdou DIOUF Directeur Général de l'ANSD.

Cette visite de prise de contact élargie à une séance de travail, a été un cadre de réflexion constructif autour des défis majeurs qui interpellent les deux structures. A ce titre, il a été question de la stratégie de construire ensemble la résilience en d'améliorer la contribution des deux services dans le système national de la statistique en matière de méthodologie de collecte, d'analyse et de traitement des données.

En perspective de cette rencontre, il a été convenu de préparer une convention de partenariat qui permettra de définir les axes de collaboration visant à développer des compétences, mutualiser les ressources de l'État afin de positionner le CSAR parmi les structures les plus performantes de l'administration.



Photos 10 : Quelques images de la rencontre avec Monsieur Baidy NIANG Directeur Général Fonds de Solidarité National FSN accompagné de ses partenaires, Dr Annette DETKEN DG ISF et Madame Dorra BERRAIES du cabinet Gallagher Re au siège du CSAR.

Lors de cette rencontre, le CSAR a réaffirmé son engagement à soutenir le FSN dans la création de synergies concrètes, pour une meilleure protection des populations face aux risques climatiques et catastrophes naturelles.



Photos 11 : les images de la rencontre entre madame Ndeye Fatou MBODJ Administateur Général du FONGIP et Madame Marième Soda NDIAYE Directrice Générale du CSAR au siège du FONGIP.

Suite à cette rencontre, il a été convenu d'élaborer une convention de partenariat qui va définir les axes d'intervention communs et des stratégies de mobilisation des ressources, avec un objectif clair de garantir un meilleur accès des ménages aux services sociaux de base et



Photos 12 : Quelques images de la visite de Madame la Directrice Générale du CSAR et son équipe à Madame Aminata DIOP NDOYE Secrétaire Exécutive du Conseil National de Développement de la Nutrition (CNDN) et ses collaborateurs.

Au sortir de cette rencontre, le CNDN a collaboré avec le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la protection sociale. Pour se faire, une convention de partenariat sera établie pour formaliser la coopération entre les deux structures.



Photos 13 : les images de la visite de la Directrice Générale du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience à Monsieur Moustapha DJITTE Directeur Général De l'Autorité de Régulation de la Commande Publique ARGOP.

La rencontre avec l'ARCOP a permis de dégager des axes de collaboration qui promettent de développer des stratégies pour capter de nouvelles ressources et optimiser l'exécution des projets publics, à travers des initiatives de partenariat public privé PPP. Ils porteront sur :

- La modernisation des infrastructures de stockage existantes qui représentent une capacité de 86 000 tonnes réparties sur tout le territoire national ;
- La mise en place de mécanismes de valorisation du capital foncier du CSAR ;
- La réalisation des investissements pour améliorer la résilience des populations ainsi que les ménages vulnérables.

Pour matérialiser la collaboration entre les deux structures, une convention est en cours de préparation. Avec ce partenariat, les deux services entendent contribuer à la souveraineté alimentaire et à la sécurité alimentaire du Sénégal.

❖ **Pour les partenaires techniques et financiers :**

Pour le renforcement de la Sécurité alimentaire et de la résilience, la Direction générale du CSAR a eu des rencontres avec des Partenaires Techniques et Financiers. Il s'agit entre autres de la coopération Japonaise, de l'USAID, de l'Union Européenne (UE) et du Programme Alimentaire Mondial (PAM).



Photos 14 : les images de la rencontre avec Madame Harmonie KOUTSIVITIS, cheffe de Section Politique de la Délégation de l'Union Européenne au Sénégal.

Les échanges de cette visite de prise de contacts et de travail ont porté sur la situation du secteur de la sécurité alimentaire et les stratégies de construction de la résilience afin d'anticiper sur la gestion des effets néfastes du changement climatique sur les communautés et les populations vulnérables.

Toujours dans le cadre des coopérations pour le renforcement de la sécurité alimentaire, des entreprises comme SECAA/EIFFAGE, SENHYDRO et SIMPA dans leurs politiques RSE ont apporté leurs soutiens au Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience pour appuyer les ménages victimes des inondations et des crues.





Photos 15 : Les images de la visite de remise de dons destinés aux populations touchées par les crues du fleuve Sénégal et de la Gambie par SECAA, SENHYDRO et SIMPA.

Ce don destiné aux ménages victimes des crues du Fleuve Sénégal est constitué de 250 kits (50kg de riz, 10L d'huile, 250 g de savon, 900 ml d'eau de javel, 1kg OMO et 5kg de sucre) alimentaires et 100 matelas offerts par SECAA, de 22 500 litres d'eau minérale et 500 moustiquaires donnés par SENHYDRO et 3 Tonnes de riz et divers articles ménagers (450 bassines, 869 kg de bâches, 200 seaux, 100 bols, 1080 verres, 1080 gobelets et 100 de 15L) offerts par SIMPA.

- Dans le cadre de la gestion de la réserve régionale de sécurité alimentaire du programme de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), le CSAR a été choisi pour le stockage des produits du bassin Ouest des pays de la CEDEAO. Dans ce cadre, une convention de partenariat a été mise en place pour le stockage et la gestion des produits dans nos magasins. Au total, 1700 tonnes de divers produits (riz, sorgho et mil) sont aujourd'hui stockées au complexe céréalier de Kahone dans la Région de Kaolack.



Photos 16 : quelques images des produits de la réserve régionale stockés dans nos magasins à Kahone.

IX. RECOMMANDATIONS

Pour améliorer le fonctionnement et renforcer la performance du CSAR, il s'avère nécessaire de :

- Augmenter les budgets de fonctionnement et d'investissement du CSAR pour lui permettre de mener à bien ses missions ;
- Doter le dispositif du SIM en moyens humain, logistique et financier ;
- Renforcer le personnel déconcentré pour appuyer les superviseurs ;
- Renforcer les équipes déconcentrées en moyens logistiques, en matériels de collecte et de transmission des données ;
- Prendre les dispositions pour avoir un compte bancaire commercial facilitant ainsi l'exécution des budgets alloués par les partenaires ;
- Doter les agents du CSAR de cartes professionnelles, de badges et de tenues de terrain pour leur visibilité et pour la facilitation de leur travail ;
- Réfectionner les inspections Régionales et renouveler les infrastructures et matériels de bureau aussi bien au siège que dans les régions ;
- Reconstituer le stock national de sécurité alimentaire ;
- Veiller au renouvellement du Parc automobile du CSAR qui est très vétuste voire inexistant par endroit ;
- Veiller à l'application de la nouvelle grille salariale afin de permettre au personnel d'être dans de meilleures conditions de travail et de performance.

X. CONCLUSION

L'année 2024 a été marquée par une intensification des efforts du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience pour répondre aux besoins urgents des populations vulnérables tout en renforçant la résilience à long terme. Les activités menées ont permis de couvrir un large éventail de sollicitations, allant de l'assistance en vivres aux cérémonies religieuses et aux personnes vulnérables à l'appui aux ménages victimes de chocs (inondations et crues).

Par ailleurs, le CSAR a rencontré d'énormes difficultés dans la mise en œuvre de ses activités liées :

- au déficit budgétaire et financier ;
- au manque de moyens logistiques ;
- à l'insuffisance de ressources humaines de qualité.

Au terme de l'exercice consacrant le bilan annuel 2024, malgré les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités, il a été constaté des gains importants dans l'exécution de l'assistance des populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire.

Face à la récurrence des chocs, à la faible capacité de résilience des ménages et le manque de moyens financiers, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience compte privilégier et d'intensifier le partenariat avec tous les acteurs (partenaires techniques et financiers PTF, organismes étatiques et non étatiques) afin de mobiliser des ressources additionnelles, de mutualiser les moyens d'actions et de développer des synergies.

XI. ANNEXES

Annexe 1 : Bilan financier 2024

I. Budget de fonctionnement du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience (CSAR) GESTION - 2024

Le budget du CSAR s'articule autour d'un montant total de 2 355 222 163 FCFA qui s'est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 2 062 433 043 FCFA en fonctionnement et 292 789 120 FCFA en investissement.

1. Recettes

Analyse des ressources et des dépenses

a) Mobilisation des ressources budgétaires

ETAT (LOI DE FINANCES 2024) : TABLEAU MOBILISATION DES RESSOURCES

LIBELLES	Crédits budget 2024	Montant mobilisé	Taux de mobilisation
Reconstitution du stock national de sécurité alimentaire	1 500 000 000	1 500 000 000	100%
Commissariat à la Sécurité Alimentaire (et à la Résilience)	500 000 000	500 000 000	100%
Transfert de crédit	112 800 000	112 800 000	100%
TOTAUX	2 112 800 000	2 112 800 000	100%

b) Situation des contributions attendues en 2024.

En élaborant un budget, des prévisions de recettes et de dépenses sont autorisées. Dans le cadre de ses activités, le CSAR en fonction des contrats et conventions avec les PTFs a inscrit dans son budget ces recettes suivant le tableau ci après :

Recettes de fonctionnement	Budget 2024	Réalisations
Fonds propres		
Subvention ARAA pour la réserve régionale de la CDEAO	25 138 680	0
Subvention PAM pour le renforcement du SIM (Système d'information sur les marchés)	14 000 000	0
Subvention PAM pour la gestion des stocks du PAM	3 120 000	0

Total recettes fonctionnement	42 258 680	0
Recettes d'investissement		
Gouvernement Japon (appui institutionnel à travers le MDCSNest)	175 000 000	0
Subventions des PTF	17 789 120	0
Total recettes investissement	192 789 120	0

2. Dépenses

c) Section fonctionnement

Le CSAR a réalisé au titre de sa gestion 2024 les dépenses d'un montant de **1 778 052 957 FCFA**, soit un taux de réalisations de **86%**.

d) Section investissement

Les dépenses d'investissement prévues pour un montant de **292 789 120 FCFA** n'ont pas été exécutées.

e) Situation de la dette

Au 31 décembre 2024, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et à la Résilience CSAR restait devoir une dette d'un montant total de **554 372 673 FCFA** détaillée dans le tableau 3 en annexe.

f) Régies d'avances

- Instances de régularisation des frais de manutention du Gamou 2024 de la crue du fleuve Sénégal. Cela est due à l'absence des justificatifs de manutention de certaines inspections (Diourbel, Saint Louis, Kaolack, Tamba, Ziguinchor, Fatick, Kaffrine, Tambacounda, Kédougou).
- Instances de régularisation des frais de mission des opérations d'assistance de la crue du fleuve Sénégal ;
- Instance de remboursement de 104 000 FCFA au profit de la régie (GAMOU) par l'inspecteur régional de Thiès ;
- Instance de clôture et de versement des fonds de la régie encore disponible pour un montant de 1 996 095 FCFA.

Annexe 2 : Situation des Infrastructures de Stockage

Régions	Localités	Situation du bâtiment administratif	Constats	Travaux à exécuter
DAKAR	Thiaroye	Magasin de 2000 T loué au CSA par un privé	Problèmes d'étanchéité ; Absence d' »électricité et eau ; local gardien et toilette fonctionnels	Travaux d'étanchéité – éclairage intérieur – abonnement électricité et eau
THIES	· I.R Thiès	I.R appartement conventionné F3 en ville et isolé du complexe de magasins.	non accès à l'eau - électricité très souvent défectueux avec des menaces de coupures	Sécurisation du site par une clôture Magasins dans le complexe. Réhabilitation du bâtiment administratif du complexe. Eclairage extérieur.
	· Complexe de 12 000 T			Sécurisation du site par une clôture - Réhabilitation du bâtiment -administratif du complexe - Eclairage extérieur.
	· Fissel 1.000 T	Magasin de l'ex-Oncad de 1000 T	Absence de clôture Bloc Administratif et d'Hygiène non fonctionnel	Travaux d'étanchéité + clôture à faire - réhabilitation du bloc administratif -réfection de la toiture
	· Joal	Magasin de l'ex-Oncad de 1000 T à usage de centre d'art	Absence de clôture, défaut d'entretien, Bloc Administratif et d'Hygiène non fonctionnel et délabrés	Travaux d'étanchéité + clôture à faire réhabilitation du bloc administratif et d'hygiène
	· Fissel	Magasin de 1000T Non clôturé	Problème d'étanchéité - bâtiment gardien vétuste, bloc d'hygiène HS -	Bornage et clôture du magasin - Travaux d'étanchéité - réhabilitation bloc administratif d'hygiène -

	<ul style="list-style-type: none"> - Mbour 	Magasin rasé et occupé par une station d'essence : EYDON		Contentieux à suivre
	<ul style="list-style-type: none"> - Tivaouane 	Magasin de l'ex-Oncad de 1000 T occupé par la PNA	Bloc administratif servant de logement de gardien et toilette fonctionnel mais délabré, une partie de l'emprise occupée par des mécaniciens	Travaux d'étanchéité + clôture à faire réhabilitation du bloc administratif et d'hygiène
	<ul style="list-style-type: none"> - Niakhene 	Magasin de l'ex-Oncad de 1000 T	- Bloc administratif et toilette hors service - porte maison voisine ouverte sur le périmètre	Travaux d'étanchéité + clôture à faire réhabilitation du bloc administratif et d'hygiène
	<ul style="list-style-type: none"> - Thilmakha 	Magasin de l'ex-Oncad de 1000 T occupé par le PNDL	Empiètement sur l'emprise - Bloc administratif et toilette hors service	Travaux d'étanchéité + bornage et clôture à faire réhabilitation du bloc administratif et d'hygiène
LOUGA	<ul style="list-style-type: none"> - I.R Louga 	I.R regroupée avec le magasin, composée de quatre (04) pièces	Empiètement sur l'emprise - absence de clôture -Bloc administratif et toilette fonctionnels	Travaux d'étanchéité + clôture à faire pour sécuriser le site
	<ul style="list-style-type: none"> - Kébémer 	Magasin de l'ex-Oncad de 2000 T inoccupé	Absence de clôture, défaut d'entretien, Bloc Administratif et d'Hygiène non fonctionnel et délabrés - ravinement causé par les eaux de pluies	Travaux d'étanchéité + clôture à faire réhabilitation du bloc administratif et d'hygiène - travaux de remblai
	<ul style="list-style-type: none"> - Darou Mousty 	Magasin de l'ex-Oncad de 2000 T dont les clés sont détenues par un chef religieux	Absence de clôture - problème d'étanchéité - Empiètement - défaut d'entretien -	Clôture – construction bâtiment gardien et bloc d'hygiène – abonnement eau électrique – étanchéité

			absence de Bloc Administratif et d'Hygiène	–éclairage – réparation de fissures – ravalement – sureté des portails
	· Dahra	Magasin de l'ex-Oncad de 2000 T jadis occupé par les Grands Moulins de Dakar et actuellement pr le centre de santé de Dahra	Absence de clôture, défaut d'entretien, Bloc Administratif et d'Hygiène non fonctionnel et délabrés	Clôture à faire + réhabilitation du bloc administratif et d'hygiène
	· Linguere	Magasin de l'ex-Oncad de 2000 T utilisé par le Aut Adm	Absence de clôture, Bloc Administratif non fonctionnel bloc d'Hygiène HS	Bornage et clôture à faire réhabilitation du bloc administratif et d'hygiène
SAINT LOUIS	. I.R Saint-Louis	I.R isolée du magasin et au niveau de la Gouvernance composée de trois (03) pièces		
		Magasin de 500 T prêté au CSA par la PNA	Absence de bloc administratif pour le gérant - Bloc d'Hygiène délabré	Réhabilitation du bloc d'hygiène du magasin et construction local gardien, travaux de vitrerie fenêtres, reprise de la peinture et de la dalle du magasin
	Dagana	Magasin de l'ex-Oncad de 2000 T non clôturé, utilise pour stockage matériels agricoles	absence de clôture, problème d'étanchéité, absence de local gardien et d'Hygiène non fonctionnels	Mur de clôture, peinture du magasin réhabilitation bloc administratif et toilettes
	Thillé Boubacar	Magasin de l'ex-Oncad de 1000 T , utilise par CONTREPART pr stockage matériels céréales destiné aux cantines scolaires	Existence de clôture avec poteaux sans grillage - étanchéité repris par l'occupant - bâtiment gardien et bloc d'hygiène fonctionnels -	Compléter la clôture avec la mise en place de grillage -

	<ul style="list-style-type: none"> · Podor 	Magasin de l'ex-Oncad de 2000 T non clôturé, utilise pour stockage matériels agricoles	Absence de clôture, problème d'étanchéité, local gardien fonctionnel, toilettes non fonctionnels	Réhabilitation du bloc d'hygiène et du et local gardien, travaux d'étanchéité du magasin
	<ul style="list-style-type: none"> · Ndioum 	Magasin de l'ex-Oncad de 1000 T non clôturé	Problème d'étanchéité - absence de local gardien et de toilettes	Travaux étanchéité - Clôture – éclairage – construction bloc d'hygiène bâtiment gardien –
	<ul style="list-style-type: none"> · Aéré Lao 	Magasin de l'ex-Oncad de 1000 T non clôturé	local gardien et bloc d'Hygiène non fonctionnels et vétustes	Travaux étanchéité - Clôture magasin – éclairage –bloc d'hygiène reprise toiture et réhabilitation bâtiment gardien et bloc d'hygiène –
MATAM	<ul style="list-style-type: none"> · I.R Matam 	I.R isolée à Matam et est affectée dans un nouveau bâtiment administratif et y occupe appartement de quatre (04) pièces		
	<ul style="list-style-type: none"> · Ourossogui 	Magasin de l'ex-Oncad de 2000 T non clôturé	local gardien et bloc d'Hygiène fonctionnels	mur de clôture
	<ul style="list-style-type: none"> · Thilogne 	Magasin de l'ex-Oncad de 1000 T non clôturé et non occupé jadis utilisé par contrepart	local gardien fonctionnel mais vétuste, bloc d'hygiène non fonctionnel - étanchéité magasin	clôture – réhabilitation bâtiment gardien et bloc d'hygiène - travaux d'étanchéité
DIOURBEL	<ul style="list-style-type: none"> · I.R Diourbel 	I.R isolée en ville, maison conventionnée composée de cinq (05) bureaux avec logement	Eclairage extérieur Eclairage des bureaux et locaux – clôture complexe	Réfection du Bloc d'Hygiène du gardien, révision circuit électrique et peinture du bloc administratif Complexe de Diourbel
	<ul style="list-style-type: none"> · Complexe de 8 000 T 	Occupation 3000T (CSA)2000T	problèmes d'étanchéité magasins - Existence de poteaux sans	Travaux d'étanchéité toitures -réhabilitation du bloc administratif,

		(CEDAP)1000 T (PNA) 2000T(PROMISE)	grillage – bloc d'hygiène délabré –	des fosses septiques et bloc d'hygiène
	· Mbacké	Magasin de l'ex-Oncad de 2000 T à usage de stockage de foin, clé détenu par la famille de Feu Serigne Saliou Mbacké	Non Clôturé – magasin vétuste - bâtiment gardien et bloc d'hygiène en ruine	réhabilitation et peinture de l'infrastructure - Travaux d'étanchéité + clôture à faire réhabilitation du bâtiment, du bloc administratif et d'hygiène
	· Bambey	Magasin de l'ex-Oncad de 2000 T à usage de stockage de produits pharmaceutiques par la PNA	Non Clôturé – magasin vétuste - bâtiment gardien et bloc d'hygiène vétustes	réhabilitation et peinture de l'infrastructure - Travaux d'étanchéité + clôture à faire réhabilitation du bâtiment, du bloc administratif et d'hygiène
KAFFRINE	· IR KAFFRINE	L'I.R est dans une Maison conventionnée privée de six pièces isolée du magasin	problèmes d'étanchéité du bureau de l'inspecteur	Travaux d'étanchéité du bureau de l'IR
		Magasin de 2000T	problèmes d'étanchéité magasin -	Travaux d'étanchéité de clôture et de peinture du magasin - réhabilitation du bloc d'hygiène, logement gardien
	· KOUNGHEUL	Magasin de 2000T occupé par un opérateur économique pour le stockage	Travaux d'étanchéité et de remblai ont été entrepris par l'utilisateur - Bloc Administratif et d'Hygiène non fonctionnels et HS -	réhabilitation du bloc administratif et d'hygiène
TAMBACOUNDA	· TAMBACOUNDA	I.R sur le même site avec les magasins et composée de cinq (05) pièces dont quatre (04) servant de bureau et		



		une (01) de chambre de passage		
	· Complexe de 4 000 T		Existence de poteaux sans grillage	clôture en mur bahut +grillage
	· KOUMPENTOUM	Magasin de 1000T utilisé pour le stockage de céréales	empiétement de l'emprise avec l'érection d'un mur de clôture - Bloc Administratif et d'Hygiène non fonctionnels et HS	bornage et clôture du domaine- correspondance - réhabilitation du bloc administratif et d'hygiène
	· Bakel	Magasin de l'ex-Oncad de 1000 T non clôturé	local gardien HS , bloc d'hygiène rasé et inexistant- étanchéité magasin	clôture – réhabilitation bâtiment gardien et bloc d'hygiène - travaux d'étanchéité
KEDOUGOU	· IR DE KEDOUGOU	L'IR a été délogé et actuellement n'a pas de local servant de bureau		
KOLDA	· KOLDA	Magasin de 1000 T non clôturé	empiétement du site avec la construction de bâtiment administratif - problèmes d'étanchéité du magasin - local gardien et toilettes fonctionnels mais vétuste	sécurisation du site par une clôture - Travaux d'étanchéité et de réparation de fissures, de peinture du magasin - réhabilitation du bloc d'hygiène, logement gardien
	· IR DE KOLDA	I.R est dans le même site que le magasin composée de cinq (05) pièces dont quatre (04) servant de bureau et une (01) de chambre du gardien		

	<ul style="list-style-type: none"> · Magasin de 1000T 		ravinement causé par les eaux de pluies - problèmes d'étanchéité du magasin- absence de mur de clôture	installation de revers d'eau et de canalisation autour du magasin - remblai de la piste d'entrée -sécurisation du site par une clôture - Travaux d'étanchéité,
	<ul style="list-style-type: none"> · KOUNKANE 	Un magasin USAID de 1000T avec logement du gardien et toilettes. Mis en location à la SEDAB SARL	empiètement sur la façade avec des constructions sommaires- Bloc Administratif et d'Hygiène fonctionnels	bornage et clôture du site - Travaux d'étanchéité,
SEDHIOU	<ul style="list-style-type: none"> · IR SEDHIOU 	L'IR est dans un immeuble conventionné où elle occupe un appartement F3 au 1er étage,		
	<ul style="list-style-type: none"> · DIENDE 	Magasin de 1000T non clôturé, et indisponible	problèmes d'étanchéité du magasin avec toiture incomplète - absence du mur de clôture	bornage et clôture du magasin - réhabilitation bloc administratif et d'hygiène -Travaux d'étanchéité - réparations fissures
FATICK	<ul style="list-style-type: none"> · I.R Fatick 	I.R est dans le même site que le magasin composée de six (06) pièces dont cinq (05) servant de bureau et une (01) de chambre du gardien	bloc administratif vétuste - toiture défectueuse - problème d'humidité des bureaux - local gardien et toilettes vétustes	Peinture et travaux d'aération - reprise du faux plafond - réparation de fissures - réhabilitation toilettes et fosses
		Magasin de l'ex-Oncad de 2000 T non clôturé	problèmes d'étanchéité du magasin -	Délimitation et clôture du site - -reprise de la peinture - travaux d'étanchéité
		Annexe magasin coréen de 400 T	problèmes d'humidité	travaux d'aération du magasin
	<ul style="list-style-type: none"> · Sokone 	Magasin de 1000T Non clôturé	Empiètement par construction d'un bâtiment –	bornage et clôture du magasin - Travaux d'étanchéité -

			problème étanchéité - toilettes NF	réhabilitation bloc d'hygiène -
	· Djilor	Magasin de 1000T Non clôturé	magasin vétuste - bâtiment gardien et bloc d'hygiène NF	clôture - réhabilitation et peinture de l'infrastructure - Travaux d'étanchéité - réhabilitation bloc administratif et d'hygiène
	· Fimela	Magasin de 1000T Non clôturé et à usage sportif	magasin vétuste et problème d'étanchéité - bâtiment gardien vétuste et utilisé par un tiers pour la couture , bloc d'hygiène HS -	réparations fissures - Travaux d'étanchéité - bornage et clôture du magasin - réhabilitation bloc administratif et d'hygiène -
	· Gossas	Magasin de 2000 T en désuétude jadis loué ENERGIE OIL pour l'exploitation du tabanani	absence d'entretien -problèmes d'étanchéité magasins - Existence de poteaux sans grillage – bloc d'hygiène non entretenu	clôture en mur bahut + grillage - réhabilitation et peinture de l'infrastructure - Travaux d'étanchéité
	· Colobane	Magasin de 2000 T prêté à une famille maraboutique	Non Clôturé – magasin vétuste - bâtiment gardien et bloc d'hygiène en ruine	clôture en mur bahut + grillage - réhabilitation et peinture de l'infrastructure - Travaux d'étanchéité réparation de fissures
KAOLACK	· I.R Kaolack	I.R est isolée en ville dans maison conventionnée au rez de chaussée dans un appartement de six (06) pièces affecté par le patrimoine bati.		
	· KAHONE (6 000 T) dont 1 magasin de 2000T et 4 magasins	magasins de (6 000 T) dont 1 magasin de 2000T et 4 magasins de 1000T non clôturés	local gardien vétuste - voie de passage camions	Réhabilitation du local gardien et du bloc d'hygiène et reprise de la peinture des magasins - clôture et

	de 1000T non clôturés		dans l'emprise du site	sécurisation du site - remblai Piste d'accès - .
	Nioro	Magasin de 1000 T avec mur bahut utilisé par l'IEF et le service agriculture	problèmes d'étanchéité - local gardien non fonctionnel et toilettes vétuste	Travaux d'étanchéité -
	Wack ngouna	Magasin de 1000 T non clôturé utilisé par la SEDAB	problèmes d'étanchéité - toilettes non fonctionnel	bornage et clôture du magasin - réparations fissures - Travaux d'étanchéité
	Keur Madiabel	Magasin de 1000 T non clôturé	piste de passage dans l'emprise - empiètement maison mitoyenne annexant les toilettes	
	Medina Sabakh	Magasin de 1000 T non clôturé	construction de maison près du site - étanchéité réparé - local gardien fonctionnel mais toilettes HS	clôture en mur bahut + grillage - peinture de l'infrastructure
ZIGUINCHOR	Ziguinchor	IR est dans une maison à étage héritée de l'ex Oncad de trois (03) bureaux au rez de chaussée avec logement de 3 pièces à l'étage	Bâtiment vétuste	Réhabilitation logement IR + bloc administratif - réfection portail principal – travaux de remblai du cours de l'Inspection régional - reprise installation électrique
		Magasin de 800 T loué par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Ziguinchor	problèmes d'étanchéité - dallage défectueuse	travaux d'étanchéité – réajustement des portails du magasin - travaux de reprise de la dalle

ANNEXE 3 : Situation des marchés publics

REF PPM	Objet du marché	Financement	Type de marché ¹	Mode de passation	Date				Titulaire	Montant	Immatriculation	
					Lancement	Attribution provisoire	Souscription	Approbation			Numéro	Date
009	Entretien et réparation véhicules	Budget de fonctionnement	service	DRP CR	15 Mai	03 JUIN	Sans objet	27 août	FEMME AUTO	9 996 488		
021	Recrutement Consultant pour l'Organigramme	Budget de fonctionnement	Prestation intellectuelle	30 janvier	05 février	Sans objet	Sans objet		COGIPA	3 500 000		
017	Acquisition fournitures de magasins	Budget de fonctionnement	Fournitures	DRPS	05 Juillet	12 juillet	Sans objet	27 novembre	NAYDE PHYTO	2 884 110		
004	Entretien réparation et maintenance du matériel froid	Budget de fonctionnement	Services	DRPS	15 Juillet	17 juillet	Sans objet	Sans objet	COMPTOIR DU CAP	2 620 780		
022	Recrutement Consultant pour grille salariale	Budget de fonctionnement	Prestation intellectuelle	DRPS	30 janvier	05 février	Sans objet	Sans objet	PREST SERVICES Mame DABAKH	1 500 000		
002	Entretien et nettoiemnt	Budget de fonctionnement	Services	DRPC R (Clientèle)	28 Août	31décembre	16 Janvier	16 janvier	KG Multiservices	14 949 746		
013	Assurance Maladies	Budget de fonctionnement	Services	Avenant			15 mai	15 mai	Prévoyance Assurances	74 287 500	0976	24 mai
030	Frais de réception et d'hébergement	Budget de fonctionnement	Services	DRPS	12 juillet		Sans objet	Sans objet	DINA FAMILI	1 00 000		
028	Achat de denrées alimentaires	Budget de fonctionnement	Fournitures	Avenant	Sans objet	Sans objet	15 août	13 août	BAMBOUCK	528 500 000	1696	16 août
015							15 mai	02 août	LIONNE	235 200 000	1557	05 août
027							15 mai	02août	SICOPRES	231 000 000	1556	05août



Merci !

Jérejéf !

Thank You !